

Avril 1951
MONTRÉAL

Relations

ROBERT PICARD

Carrefour 51

PIERRE ANGERS

Le problème
des lectures et la foi

LEON LABEL

RICHARD ARÈS

Notre système
d'allocations familiales

ALBERT PLANTE

ALEXANDRE DUGRÉ

Le Dr Carrel et les
règles de la conduite

JACQUES TREMBLAY

JOSEPH-H. LEDIT

Les Journées de Nicolet

S O M M A I R E

AVRIL 1951

Éditoriaux 85

LA CHINE MARTYRE. — PRINCIPES DE PAIX ET DE JUSTICE INTERNATIONALES. — L'ENQUÊTE SUR LA MORALITÉ. — ISRAËL ET JÉRUSALEM.

Articles

LE PROBLÈME DES LECTURES ET LA FOI Pierre ANGERS 87

NOTRE SYSTÈME D'ALLOCATIONS FAMILIALES. Léon LEBEL 91

LE DR CARREL ET LES RÈGLES DE LA CONDUITE. Richard ARÈS 93

Commentaires 98

D'anciens correspondants. — La Déclaration de Nicolet.

Au fil du mois 100

La presse indépendante. — Semaine de fierté rurale. — Paroles et action. — Provocation.

Articles

« NOTRE-DAME DE BONNE NOUVELLE » Jacques TREMBLAY 101

CARREFOUR 51 Robert PICARD 101

LES JOURNÉES DE NICOLET. Albert PLANTE 103

MAISONS DU BONHEUR Alexandre DUGRÉ 105

HORIZON INTERNATIONAL Joseph-H. LEDIT 107

Les livres 100

Epitome Praelectionum de Jure ecclesiastico Orientali. } Joseph-H. LEDIT
The Limits and Divisions of European History. }

Rameau de Saint-Père et les Français d'Amérique. Alexandre DUGRÉ

L'Organisation professionnelle de l'économie. } Richard ARÈS
Communauté des hommes. }

La Dure Existence des paysans et des paysannes } Alexandre DUGRÉ
Un siècle d'indigence }

Les Astres et les Lettres. J.-Louis LAVOIE

Le Père Maximilien Kolbe, le fou de Notre Dame. Simon DAVIS

Au pays de l'Or noir } Paul RACINE
Retour à l'Ile au trésor }
Cendrillon. }

« RELATIONS : Si nous avons au frontispice épilé ce nom sans article, épithète ou déterminatif, c'est désir de mieux exprimer l'ampleur de notre dessein : contribuer à l'équilibre de justice et de charité entre les divers éléments de la société, tant familiale et économique que politique et internationale... »

« Analyser les courants et les contre-courants de l'opinion mondiale, en autant qu'ils intéressent le Canada et le Canada français, poser les problèmes que comportent les relations des hommes, et les résoudre en s'inspirant de la doctrine authentique de l'Église et de l'esprit chrétien, orienter dans un sens catholique et donc humain l'action sociale de ses amis pour que la « paix, cette œuvre de justice » (devise de Pie XII) nous soit donnée, voilà le service que voudrait rendre RELATIONS. »

(RELATIONS, n° 1, janvier 1941.)

RELATIONS

REVUE DU MOIS

publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus

Directeur : Albert PLANTE

Rédacteurs : Joseph-P. ARCHAMBAULT, Joseph-H. LEDIT, Alexandre DUGRÉ, Émile GERVAIS, Luigi D'APOLLONIA, Jacques TREMBLAY, Richard ARÈS, Paul-Émile BEAUDOIN, Léon LEBEL.

Secrétaire de la rédaction : Marie-Joseph d'ANJOU

Administrateur : Eugène POIRIER

Prix de l'abonnement :
\$2.50 par année

A l'étranger : \$3.00
Pour les étudiants : \$2.00

8100, BOUL. SAINT-LAURENT, MONTRÉAL-14, CANADA

Tél.: VEndôme 2541

Relations

XI^e année, N^o 124

Montréal

Avril 1951

É D I T O R I A U X

La Chine martyre

LES NOUVELLES ANNONÇAIENT dernièrement l'arrestation de cinq religieuses canadiennes qui dirigent un orphelinat à Canton. On les accuse d'avoir maltraité les enfants confiés à leurs soins. Ces religieuses de chez nous rendent témoignage à la foi en se dévouant auprès de l'enfance malheureuse. Elles commencent leur calvaire et viennent rejoindre la longue théorie des missionnaires catholiques, hommes et femmes de toutes nations, qui ont payé de leur liberté et parfois de leur sang leur obstination à rester dans la Chine communiste pour le salut de leurs ouailles et la défense de la foi. Nos hommages et nos prières suivront ces victimes du mouvement antichrétien qui n'a pas fini de persécuter et d'opprimer. Ils sont les témoins du Christ, et le Christ leur rendra témoignage devant son Père.

La situation des catholiques chinois est actuellement digne de sympathie et d'admiration. Ils sont en butte à des pressions formidables, exercées sur eux de tous côtés pour les détacher de l'Église universelle. Les autorités communistes veulent établir une Église nationale capable de se soutenir elle-même, de se gouverner elle-même, de se propager elle-même. On ne peut se faire une idée des procédés diaboliquement habiles employés pour jeter la confusion dans les esprits, forcer l'adhésion des catholiques chinois. On les place devant un terrible dilemme: être patriotes et renier la foi ou proclamer la foi et trahir la Chine nouvelle. Les catholiques chinois déjouent ces calculs. Ils font preuve de lucidité d'esprit dans l'héroïsme de leur résistance: ils restent attachés à l'Église et à la foi et se montrent aussi bons patriotes que n'importe qui. Dans la Chine d'aujourd'hui se répète la glorieuse histoire de bien des martyrs, notamment des catholiques anglais du XVI^e siècle. Comme autrefois dans l'Angleterre d'Élisabeth, la foi en Chine rallie la masse des fidèles autour de leurs pasteurs et compte déjà des milliers de confesseurs et plusieurs martyrs.

Le Christ du calvaire se penche avec amour sur son Église qui souffre en Chine et lui montre les gloires de la Résurrection.

Principes de paix et de justice internationales

L'ATTENTION A DÉJÀ ÉTÉ ATTIRÉE sur une récente déclaration de notre sous-secrétaire d'État aux affaires extérieures, M. D. P. Heeney: « Pour la première fois depuis les croisades, la chrétienté occidentale a, en temps de paix, une armée composée des forces armées de plusieurs pays. »

Nous ne voulons pas faire dire à M. Heeney plus qu'il n'a voulu dire. L'occasion est bonne toutefois de rappeler quelques principes de l'éditorial sur la guerre de Corée paru dans RELATIONS de septembre 1950. Cet éditorial opta pour l'appui à l'autorité internationale, malgré les lacunes réelles de cette autorité dans un monde « où le bien est inextricablement mêlé à l'imperfection et même au mal ». Mais il avait auparavant défini clairement des positions complémentaires, que nos amis — ceux qui nous ont approuvés comme ceux qui nous ont blâmés — nous permettront de rappeler.

- a) Il ne faut pas être fataliste et soutenir que la guerre mondiale est inévitable.
- b) Il est indispensable, selon les directives mêmes du Pape, de régler toutes les controverses entre les nations dans la vérité et la justice et de promouvoir la concorde et la paix.
- c) Il ne peut être question de croisade anticommuniste par le moyen des armes; qui songe à liquider une bonne fois le communisme par une guerre d'agression ne sait pas, pour employer l'expression de l'Évangile, « de quel esprit il est ». Il peut exister un anticommunisme qui poursuit son intérêt par tous les moyens, même par l'abus des valeurs les plus sacrées.
- d) Les réformes exigées par la justice sociale sont encore le plus sûr moyen d'arrêter le communisme.
- e) Il faut être contre tout impérialisme. Le Canada doit veiller à ne pas se faire l'instrument d'une

politique qui voudrait rétablir la domination occidentale sur l'Orient.

Dans les conjonctures actuelles, l'Occident peut difficilement rester désarmé. Mais cette prudence risque d'aboutir à une catastrophe si les chefs d'État oublient les principes qui viennent d'être énumérés.

L'enquête sur la moralité

L'ENQUÊTE SUR LA MORALITÉ à Montréal avance péniblement à travers d'innombrables obstacles. Déjà elle permet de souligner quelques constatations.

1. Elle ratifie en substance les accusations portées par M^e Pacifique Plante dans ses écrits antérieurs. Le juge a déclaré que les témoignages recueillis jusqu'à ce jour démontrent hors de tout doute l'existence d'un système favorisant le règne du vice dans la métropole.

2. L'attitude du juge François Caron, qui dirige l'enquête, et celle du juge en chef Tyndale, qui l'a autorisée, offrent un exemple réconfortant d'intégrité et d'impartialité qui honore la magistrature. Cela console de la conduite d'autres personnes impliquées dans l'affaire. L'enquête n'aurait-elle fait que rehausser dans l'esprit des gens le respect de la justice et de nos magistrats qu'il faudrait la considérer comme un bienfait public.

Mais elle est appelée à rendre de plus grands services encore, à la condition d'être poussée jusqu'au bout. Les contribuables qui payent pour que prospère la métropole, moralement comme matériellement, entendent bien que cette enquête soit poursuivie sans s'éterniser. Ils espèrent que les pouvoirs publics collaboreront au succès complet et rapide de cette purge nécessaire, préférant aux arguties légales la justice, le bien commun et le bon sens.

Israël et Jérusalem

L'ÉGLISE vient de recueillir ses grands souvenirs d'épouse en deuil et de reine triomphante, et de diriger par sa liturgie les regards de ses enfants vers Jérusalem, la ville trois fois sainte, objet aujourd'hui de la convoitise de ceux qui, musulmans ou juifs, ne croient pas que Jésus est notre salut et notre résurrection.

De son côté, la *Civiltà cattolica*, dont on sait qu'elle reflète habituellement la pensée du Vatican, invite les catholiques du monde entier à faire bloc contre le projet présenté à l'O. N. U. par Israël et pour l'établissement à Jérusalem d'une administration autonome, sous contrôle international. « L'État d'Israël, lit-on dans la grande revue italienne, va déployer une propagande active... afin de pousser l'Assemblée des Nations Unies à accueillir ses propositions. Il ne reste qu'à opposer

une autre propagande plus efficace pour alerter l'opinion publique contre un éventuel rejet des conditions fondamentales d'une tutelle efficace des Lieux saints » et pour le maintien des positions prises par l'O. N. U. en décembre 1949.

Quand, le 9 décembre 1949, l'Assemblée générale des Nations Unies érigea en *corpus separatum* Jérusalem et ses environs, tout le monde chrétien respira plus à l'aise. Sa joie allait être courte.

La Jordanie et Israël signifièrent leur fin de non-recevoir. Israël surtout se rebiffa. Comme stimulé par l'attitude de deux Grands, États-Unis et Grande-Bretagne, il se répandit en déclarations amères, pratiqua une politique d'intimidation, mit l'O. N. U. devant un fait accompli en transportant à Jérusalem plusieurs ministères de son gouvernement.

La condamnation portée par le Conseil de tutelle (21 déc.) resta platonique. L'Assemblée générale lui confia la tâche technique de préciser le statut de Jérusalem. Le 4 avril 1950, ce statut obtenait l'approbation de tous, sauf de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Le sens de ce « splendide isolement » était clair: le Conseil de tutelle ne disposerait à Jérusalem d'aucun moyen efficace pour faire respecter sa volonté. La Jordanie ne prit pas même la peine de répondre au Conseil de tutelle; Israël présenta un mémoire de quinze pages où il taxait le statut d'« extrémiste et illusoire ». Le président du Conseil, M. Roger Garreau, dut admettre son échec; et le 15 juin, on décida de renvoyer toute la question à l'Assemblée générale.

Pour faire pièce au projet d'internationalisation des Lieux saints, Israël assure qu'il accepterait le plan de partage de la Palestine et même de la ville de Jérusalem. Est-ce bien sûr? Qu'on n'aille pas voir de l'antisémitisme dans notre refus de concéder tant de bonne volonté au gouvernement d'Israël. Pour l'honneur du sionisme, reconnaissons que ses ambitions portent sur toute la Terre promise jusqu'au Jourdain et viseraient même, au sud, Akaba, le port de Salomon sur la mer Rouge. Quant à croire qu'Israël se contenterait d'une Jérusalem déchirée en deux, ce serait naïveté et illusion. La commission nommée par l'O. N. U. pour le partage de la Palestine établissait que les frontières ne traverseraient pas les villages. Règle pleine de bon sens. Seulement, ce qui était bon sens pour les villages palestiniens s'avère « extrémiste et illusoire » pour la ville de Jérusalem.

Si Israël accepte aujourd'hui le partage de Jérusalem, c'est avec le ferme espoir, semble-t-il, d'une occupation totale demain, au risque même d'une guerre. Comment supposer que les Juifs, qui ne se sont pas arrêtés devant Jérusalem, vont s'arrêter maintenant à mille-pieds du mur des pleurs? Des zélotes ont déjà ouvert des souscriptions pour la reconstruction du « saint des saints », et des partis politiques réclament la pleine observance pharisaïque de la Loi. Si sincère que soit donc la volonté de Juifs croyants et modérés, les éléments hétéroclites

qu'apporte l'immigration condamnent la politique d'Israël à une constante surenchère, où nationalisme et religion s'aiguisent l'un l'autre et s'exaspèrent. En décembre 1949, des têtes chaudes firent des pèlerinages à la tombe de Théodore Herzl, le fondateur du sionisme politique, et s'engagèrent « à se tenir comme une forteresse contre toute tentative de séparer Jérusalem d'Israël ».

Dans ces conditions, une seule solution est équitable et réaliste: celle qu'a proposée le Pape dans trois encycliques et dans plusieurs messages, dont le dernier précéda l'ouverture de la Porte sainte: l'internationalisation. « Dans les circonstances présentes, elle semble mieux garantir la protection des sanctuaires. »

On devrait d'autant plus s'en tenir à cette solution qu'un nouvel élément vient d'entrer en jeu. Jacob Malik a fait savoir à Trygve Lie, par une lettre datée du 17 avril 1950, que l'U. R. S. S. ne soutiendrait plus à l'Assemblée générale de l'O. N. U. le projet de l'inter-

nationalisation. Pour se concilier l'U. R. S. S., Israël n'a pas hésité à transférer au patriarcat moscovite, soumis à Staline, la propriété des biens ecclésiastiques orthodoxes en Palestine, évalués à 100 millions de dollars. Quelles seront les conséquences de cette politique « pratique »? Nul ne le sait encore. Sans doute que l'U. R. S. S. entraînera à sa suite les satellites communistes, et peut-être même qu'un jour les Juifs verront la faucille et le marteau crayonnés sur le mur des Lamentations, et les chrétiens étonnés flotter le drapeau rouge sur le saint Sépulcre.

Par un extraordinaire esprit de foi en leur race et en leur religion, les Juifs ont réussi le « miracle » de se constituer une patrie. Il incombe maintenant à la famille chrétienne de réussir le sien et d'exiger avec fermeté et dignité le respect de ses droits millénaires en Terre sainte.

Il n'est pas question d'enlever Jérusalem à qui que ce soit. La ville de tous doit appartenir à tous.

LE PROBLÈME DES LECTURES ET LA FOI

Pierre ANGERS, S. J.

LE COMITÉ DIOCÉSAIN des œuvres d'Action catholique a porté au programme des cercles d'étude, pour le cours de l'année 1951, le problème des lectures. La pensée des dirigeants, inspirée par une sollicitude aisée à comprendre, se tourne en premier lieu vers les collèges de jeunes gens et de jeunes filles. Les lectures et les goûts des étudiants de facultés pourraient aussi entrer dans ce champ d'enquêtes. Mais il va sans dire que le problème déborde les frontières de nos maisons d'éducation, et qu'il s'étend à la classe cultivée et même au grand public. La tenue et le caractère moral des œuvres dans lesquelles une société puise sa nourriture quotidienne reflètent la qualité des valeurs spirituelles qui y sont respectées et vécues. Ce n'est pas la seule classe étudiante, mais le milieu social en son entier qui révèle dans ses lectures le degré de sa culture et la vitalité de sa foi.

La diffusion du livre. — Le problème est donc d'importance; et cette importance s'est accrue dans les deux dernières décades. Aujourd'hui, le livre entre partout. Il est devenu l'indispensable compagnon. A peine paraît-il à l'étalage du libraire qu'il est enlevé pour pénétrer dans les foyers et inviter au dialogue le lecteur qui se confie à lui dans l'intimité. Il repose sur le guéridon d'un boudoir, dans la sacoche d'une employée de bureau, sur les rayons de l'étudiant. Il est dévoré goulûment, absorbé avec fièvre dans le va-et-vient de la

journée, ou médité dans un silence plein de ferveur. Il exerce à tout coup une influence, qui est souvent profonde et durable sur l'esprit de ceux qui ont bu avec avidité à ses sources.

La diffusion du livre, accrue par de puissants moyens, n'est pas à blâmer pour elle-même; ni la vente d'ouvrages de mauvais maîtres, dont la pensée, féconde à plusieurs égards, doit rester accessible à ceux qui, par leurs fonctions ou pour tout autre motif valide, ont intérêt à la connaître et à l'étudier. Cette expansion en rafale du livre est un bienfait pour notre milieu canadien-français: elle dissipe ses préjugés, élargit ses horizons, rabat son amour-propre. La curiosité intellectuelle se développe; la culture y gagne en étendue et en profondeur; la réflexion sur les difficultés actuelles de la vie chrétienne s'approfondit.

Accueil sans discernement. — Mais le véritable problème soulevé par les dirigeants de l'Action catholique ne porte pas sur ce terrain; il apparaît sur un autre plan: celui de la sincérité de la conscience chrétienne. En cette matière, la foi a partie liée avec la culture dans le développement de notre élite intellectuelle. Voyons de quelle manière.

Quantité d'esprits distingués, finement doués et pourvus d'une culture littéraire authentique, fréquentent les auteurs contemporains. Ils entrent dans l'intimité de maîtres dont l'immense talent est incon-

testable et la sincérité sans déguisement. Ils prennent contact avec des œuvres, chargées sans doute d'expérience humaine, mais conçues dans une ambiance rationaliste et privées des larges horizons du monde de la surnature. A ce titre, ces œuvres ne présentent qu'un message inadéquat et brossent de la réalité un tableau infidèle.

Que le message de l'incroyant demeure émouvant lorsqu'il est rendu avec un accent de franche confiance et d'honnêteté rigoureuse, nul ne le conteste; mais il faut bien convenir de l'insuffisance d'une perspective qui n'ouvre sur l'ample réalité qu'une courte échappée sans horizon. Et la critique qui recommanderait ces œuvres en soulignant les mérites qui leur sont propres, mais sans formuler les réserves qui s'imposent, la critique qui les exalterait avec une admiration sans borne ne s'inspire plus des vues de la foi et expose la conscience des catholiques à de graves méprises. C'est ainsi que se voit peu à peu accréditée une conception de la vie séduisante, mais incompatible avec l'Évangile et en désaccord avec la tradition religieuse d'un public qui se déclare encore catholique.

L'intellectuel catholique sait accueillir avec sympathie les grandes œuvres contemporaines, mais il sait aussi user de discernement. Or il arrive que ce souci d'apprécier les œuvres selon des normes chrétiennes soit affaibli et parfois absent dans la critique. Chez bon nombre de lecteurs, le goût affiné du beau et une intelligence de l'art poussée jusqu'à la suprême finesse ne sont appuyés sur un sens de la réalité surnaturelle ni aussi vif ni aussi créateur.

Mésestime de l'index. — Une attitude assez commune à l'égard des décrets de l'index permet d'analyser de plus près cette disposition d'esprit. Il est de mode, dans notre société contemporaine, parmi les intellectuels, de tenir l'index pour une institution périmée, survivance de ces époques révolues où fleurissait une foi maintenue à l'état infantile. La maturité intellectuelle dont l'homme moderne fait parade, avec un orgueil parfois crédule, a fait la conquête des libertés d'esprit et de parole. Ces enrichissements, prétend-il, marquent un progrès définitif sur les siècles passés, et il est opportun d'en consolider les acquis.

L'un des fruits pervers de cette erreur, c'est que tout ouvrage est à la portée de tout lecteur. Dès qu'un titre se recommande par une valeur de quelque nature, — le style, l'intérêt du récit, la sincérité des confidences, la vigueur de l'étude psychologique, — qu'on le lise! Peu importent la doctrine, l'esprit qui anime l'ouvrage, la présence d'un message hostile à la foi! N'est-ce pas là la largeur de vue réclamée par le progrès de l'esprit? On invoque encore, pour décrier l'index, la perspicacité et l'aptitude à juger par soi-même que confère la culture à l'esprit qui en est pénétré: ne serait-il pas fâcheux de contrarier l'éclosion d'une maturité intellectuelle à

laquelle nous accédons après une si laborieuse période d'infantilisme?

Affaissement d'une foi mal éclairée. — Ces propos confus font fortune à l'heure présente, et nous les reproduisons dans leur disparate. Pour en apprécier le cours, il y a lieu d'abord de faire la part des excès de langage et d'une pointe de mauvaise humeur contre les étroitesse de certains membres du clergé. Il va de soi que ces griefs ne sont pas tous faux; que dans ces positions culturelles tout n'est pas inexact; qu'un développement dans la culture entraîne pour l'esprit des exigences de liberté et un surcroît de nuances dans les jugements. En ce domaine, il est arrivé à une orthodoxie intégriste de faire peser des condamnations massives sur la production contemporaine, de dénoncer sans réserve des hommes de bonne foi au risque de paralyser l'élan de la création littéraire et la fécondité de la pensée chrétienne elle-même dans notre milieu.

Mais là ne réside pas le vif de la question que, pour le moment, nous désirons formuler. Ce qu'il est étonnant de constater, ce qui se manifeste comme un trait de moins bon aloi dans un pays qui se prévaut de sa fidélité à l'Église, c'est un affaiblissement du sens des réalités spirituelles, une perte du goût de la sûreté doctrinale, une espèce d'insouciance à l'égard de la croissance du Christ dans l'Église. Les intellectuels ont-ils toujours le souci d'approfondir leur vocation de chrétien et d'y répondre dans la clarté d'un esprit conscient de sa dignité et de la tâche rédemptrice qu'il doit accomplir sur le plan même de la pensée créatrice? La négligence à recourir aux sources inspirées et aux grands classiques de la pensée chrétienne pour se former une philosophie de la vie est une disposition trop répandue. Il existe des esprits finement informés des choses de l'art ou de la science et prompts à dénoncer comme une sottise toute ignorance à cet égard, mais qui se découvrent, dans le domaine de la foi, timides, gauches et, pour tout dire, incompetents. Nous ne sentons pas dans leur production intellectuelle un élan spirituel qui transfigure tous leurs efforts et entraîne vers le haut les démarches de leur pensée. Il y manque le souffle de l'Esprit.

La culture, rivale de la foi. — Il convient de l'affirmer: le respect qu'inspirent aujourd'hui les domaines variés de la culture, pour être excessif en certaines manifestations, est généralement juste. Le mal n'est pas là. Si la culture usurpe le premier rang dans les intelligences, si elle se pose dans la vie intérieure des catholiques comme une rivale de la foi, c'est pour un motif bien particulier: la culture elle-même n'est pas imprégnée de foi, le sens de Dieu a fléchi dans les cœurs, et là où il a fléchi, la foi s'est desséchée: elle est devenue stérile et incapable de féconder la vie intellectuelle. Elle n'anime plus ni la pensée ni l'action. Elle

n'agit plus comme un ferment capable d'orienter le sens d'une culture chez un intellectuel qui s'est consacré au travail de la réflexion.

Parmi les catholiques, sont-ils nombreux les esprits pour qui la foi prend figure de libération et est acclamée comme une victoire et non pas portée comme un fardeau gênant? La foi qui n'est pas vécue et ressentie comme une lumière bienfaisante est vite subie comme un fatras de pratiques contrariantes et fâcheuses.

La double vie et la double conscience. — Tel est le sol propice à la naissance d'un phénomène, si souvent observé au sein des sociétés libérales, celui de la double vie et de la double conscience. D'une part, la vie religieuse, réduite au strict minimum des pratiques indispensables, non pas pour le maintien de l'état de grâce, mais pour « sauver la face » dans une société qui affiche une étiquette catholique. D'autre part, les mouvements de la vie quotidienne qui entraînent toutes les activités humaines dans un large courant d'histoire.

L'homme désire y avoir le champ libre, agir au gré de son caprice, y projeter ses rêves et ses desseins, jouir d'un domaine dont il a la propriété exclusive et où il est soustrait aux obligations de la morale. Réduite à ce fantôme dérisoire, l'observance religieuse n'exerce aucune influence, et il est heureux que, proposée sous cette forme qui est une espèce d'hérésie latente, elle ne le fasse pas. Elle est malheureusement répandue chez bon nombre de baptisés qui trahissent le catholicisme. Devant la fureur d'émancipation qui dresse le monde moderne contre le conformisme et les attitudes artificielles, cette parodie de la foi n'inspire souvent à ses adeptes qu'un immense dégoût, pouvant aller dans quelques cas jusqu'au reniement, lorsqu'ils se heurtent à la moquerie déclarée ou à l'indifférence inerte.

Il n'est pas surprenant que, dans ce climat naturaliste, la culture n'ait retenu aucun élément de la Parole révélée. Elle évolue, comme toute autre activité humaine, sur un plan terrestre, exposée au doute, au désarroi de l'esprit dépossédé de la lumière et à tous les effets d'un paganisme offensif et virulent. Considérée de l'extérieur et par un esprit qui ne la regarde plus du milieu de l'Église, la foi prend le visage d'une puissance tyrannique, étouffante, hostile aux libres ébats de l'intelligence. La morale n'est pas la règle de l'agir recherchée spontanément, mais un pouvoir arbitraire et intolérant; l'index, une institution incompatible avec la liberté de pensée. Une vie chrétienne que la grâce n'anime plus de l'intérieur ne peut être qu'un poids importun d'observances sans motifs légitimes; une culture que la foi ne transfigure pas de sa lumière et n'échauffe pas de l'intérieur ne peut qu'aboutir à une division interne, dressant la culture contre la grâce.

La formation doctrinale des intellectuels catholiques. — L'intellectuel catholique, ambitieux d'animer sa vie

d'étude et de recherche par une spiritualité ferme et souple, doit en premier lieu vivre sa foi. Et pour porter la foi dans sa vie, il ne peut se passer de la connaître. Il est indispensable à l'homme de science, à l'écrivain, au professeur de posséder une foi réfléchie. Il faut à l'esprit appliqué à la recherche de la vérité un contact permanent avec la lumière de la Révélation. C'est la Sagesse de Dieu qui instruit l'âme sur le sens véritable de l'homme et des choses. Cette science, qui est un don gratuit, s'obtient par voie de confiance; elle suppose la prière et la docilité qui est une attention soutenue par l'humilité. L'étude, une vaste information, une solide connaissance des principaux dogmes complèteront l'expérience de la vie spirituelle.

Le laïc catholique, consacré aux fonctions intellectuelles, doit être équipé d'une véritable formation doctrinale. Dans cette tâche, qui relève de sa propre initiative, il est en droit de compter sur la collaboration du clergé, mieux versé par vocation dans les sciences sacrées et muni d'un savoir large et précis: le Saint-Siège exige cette culture chez le prêtre appliqué à l'apostolat. Mais le laïc ne saurait reporter le poids entier de cette tâche sur les épaules du clergé. Un tel geste paraîtrait une démission vis-à-vis de ses propres devoirs. Et, en outre, ce serait faire preuve, chez un intellectuel, d'apathie, de négligence ou d'une puérile incapacité. Il appartient au chrétien, comme membre de l'Église, de prendre en main sa propre culture religieuse et de la pousser vigoureusement, afin d'acquérir une foi lucide et sûre et d'accomplir le labeur de la réflexion sous la motion de l'Esprit.

Les classiques de l'humanité chrétienne. — Serait-il permis de souhaiter, puisque le souci des saines lectures demeurera à l'ordre du jour tout au long de l'année, que l'attention des chrétiens se reporte sur les grandes œuvres de la tradition catholique, afin que les ouvriers de la pensée et la classe cultivée s'alimentent à ces sources nourricières? Le choix est abondant et la qualité soutenue. Il y a les grands maîtres de la pensée: saint Augustin, saint Bonaventure et, tout particulièrement, saint Thomas d'Aquin, dont l'œuvre est tenue en prédilection dans l'Église. Il y a les grands maîtres de la spiritualité: saint Bernard, sainte Thérèse, saint Jean de la Croix. Il y a, tout près de nous, des penseurs qui ont assimilé et repensé cette tradition en la présentant dans le langage de notre époque: ainsi l'œuvre de Newman parle-t-elle si intimement au cœur du catholique contemporain; ainsi la philosophie de Maurice Blondel rend-elle un son à la fois chrétien et proche de notre pensée dont elle épouse tous les mouvements et toutes les angoisses. Les Pères de l'Église offrent aussi une ample moisson doctrinale. Quelques œuvres sont demeurées parmi les classiques de l'humanité chrétienne: qui n'a pas lu et goûté les *Confessions* de saint Augustin? Des publications récentes, en français et en

anglais, ont le mérite de répandre les principales de leurs œuvres et d'offrir d'élégantes traductions.

La Bible, œuvre divine. — Mais la plus importante de ces sources, la plus pure et la plus désaltérante, c'est la Bible. Il convient de la lire, d'en méditer les textes, de s'assimiler les idées, les sentiments, les grandes images qu'elle renferme et ainsi de soumettre à l'action de la Parole divine toutes les régions de son âme, les plus conscientes et les plus obscures. Rien ne vaut le contact du texte sacré pour entrer dans les vues et les sentiments de Dieu. L'esprit humain, transfiguré par cette illumination, voit s'étendre ses horizons coutumiers bien au delà de ce que la raison ou même la perception la plus aiguë pouvaient lui découvrir.

La Bible porte intérêt à toutes les questions humaines. A l'esprit, parfois dérouté et perplexe dans ses recherches, elle offre un surcroît de lumière. Les éléments les plus profonds de notre civilisation occidentale ont été tirés des Livres Saints et de la tradition qui les interprète: la conception de l'homme et de sa destinée, le sens de l'histoire, l'orientation de l'univers. La Bible apporte sur ces problèmes une réponse divine, et la sagesse qui l'anime a orienté nos réflexions et complété les timides essais de philosophie que le monde gréco-latin avait élaborés dans l'attente de cet appoint rédempteur.

La capacité d'assimilation du catholicisme. — Si l'insistance paraît devoir être mise sur l'étude et l'assimilation du message chrétien, c'est que la pensée stimulée et transformée par la foi est la seule puissance créatrice d'une culture chrétienne originale. Pour accomplir une action créatrice dans le domaine de l'art et de la pensée, il faut que la vision de foi soit profondément assimilée et qu'elle parvienne aux sources de la vie intérieure. Elle doit atteindre à ces régions internes de l'âme, là où l'esprit est pur élan de liberté et possède l'agilité et la promptitude de la flamme. C'est pourquoi les consignes d'interdiction — toujours nécessaires à titre de poteaux indicateurs, pour démarquer les frontières du vrai et du faux, du bien et du mal — sont impuissantes ici à jouer un rôle fécond. Elles ne favoriseront jamais l'éclosion d'une pensée qui doit avoir, pour être vraie, la spontanéité et l'élan incompressibles de la vie. Les mesures de défense préviennent l'esprit sur des erreurs possibles; elles l'avertissent sur les fausses pistes à éviter; elles ne pénètrent pas jusqu'au sous-sol de l'esprit, jusqu'à la veine profonde d'où l'eau jaillit en bouillonnant. Et elles ne produiront tous leurs fruits que dans les âmes où règne une authentique allégerance à l'Église.

Le Christ a comparé le progrès de la Parole de Dieu dans l'âme à la croissance du grain dans la terre. L'agriculteur met en œuvre toutes ses ressources pour hâter la pousse des semis. Tour à tour il ratisse, il sarcle, il arrose, il remue la terre. Toutes ces opérations de jardi-

nage sont utiles, voire indispensables en certains cas. Mais la semence ne croît qu'en vertu de son énergie vitale, et aucun expédient ne saurait suppléer à la palpitation de l'être.

Il en va de même des réalités de la foi. Pour s'épanouir avec la joie d'une fleur sous le soleil, elles exigent d'être intériorisées et vécues à l'état de fraîcheur dans l'âme où elles croissent. La Parole de Dieu est esprit et vie. Elle germe et lève sur le terrain meuble, comme tous les êtres de la nature: sans artifice, sans contrainte et avec une hardiesse conquérante.

Dans une âme où la foi grandit avec cette puissance victorieuse, l'appartenance au Christ est sentie comme une libération: l'autorité du magistère, loin d'être subie comme un pouvoir oppresseur, est acceptée par le consentement le plus intime de tout l'être, et les décisions de la hiérarchie sont accueillies avec une gratitude filiale.

La charité est une puissance de vie. — Une autre conséquence découle de cette possession amoureuse de la foi. Le chrétien, en pleine maîtrise de sa force, cesse d'entretenir à l'égard de l'œuvre des incroyants l'attitude négative et hostile de l'abstention. Parce que sa foi est vive, avvertie et maintenue au-dessus des contradictions, il peut manifester à l'égard des doctrines les plus diverses une disposition de bienveillante sympathie. Le péril de connivence avec l'erreur étant écarté par un enracinement profond dans l'Église, la charité ouverte et pénétrante peut engager le dialogue, qui permet de retenir les apports féconds des œuvres contemporaines écrites dans l'incroyance et de les intégrer dans une synthèse chrétienne qui les dépasse et les approfondit.

Ni l'œuvre de Malraux, ni le roman de Proust ne sont à conseiller sans discernement; ils ne doivent être lus qu'avec les garanties d'une intelligence mûre et d'une foi éclairée. Mais ces deux œuvres, remarquables de vigueur et de pénétration, rendent témoignage des tendances de notre époque; elles ouvrent sur la condition humaine des vues originales et fertiles pour la réflexion. L'intellectuel chrétien doit être capable de les aborder, d'en percevoir l'élan et les tendances, d'en découvrir les insuffisances et de les achever dans la charité.

La charité, telle est la source à laquelle s'alimentent la vie et la pensée chrétienne. En elle se résument « la Loi et les Prophètes ». Il n'y a qu'une foi imprégnée de charité qui puisse réussir, au sein de l'orthodoxie la plus rigoureuse, à conserver l'esprit ouvert à la pensée des incroyants sans être atteinte par l'erreur et entraînée à des compromissions. C'est dans ce contexte que le mot d'Augustin trouve sa pleine résonance: « L'Évangile réclame d'aimer tous les hommes: les croyants, parce qu'ils sont des membres du Christ, les incroyants, afin qu'ils le deviennent. »

NOTRE SYSTÈME D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Léon LEBEL, S. J.

DANS UN PRÉCÉDENT ARTICLE (février 1950, p. 47), nous avons montré que le seul moyen, pour le gouvernement fédéral, d'accorder aux chefs de famille à revenus modestes le dégrèvement d'impôt auquel ils ont droit et de les compenser pour le fardeau excessif dont l'impôt indirect charge les familles (à l'inverse de ce qu'exige la justice distributive), c'est le versement d'allocations familiales.

On aurait donc tort de considérer le paiement des allocations comme une pure gratuité ou comme une aumône distribuée par l'État; les bénéficiaires des allocations peuvent les recevoir sans rougir, car ils y ont véritablement droit, au même titre que les contribuables aisés à qui sont accordées des exemptions d'impôt sur le revenu. D'ailleurs, le gouvernement traite ces derniers avec plus de générosité: alors que les allocations cessent pour tous les enfants lorsqu'ils ont atteint l'âge de 16 ans, la loi continue à accorder, au bénéfice des enfants de la classe aisée, une exemption d'impôt sur la somme de \$400 jusqu'à l'âge de 21 ans: ce qui est l'équivalent d'une allocation familiale annuelle de \$60.

Quoi qu'il en soit, on peut affirmer que la loi de 1944 est une mesure de justice distributive et de politique familiale qui a contribué à améliorer dans une large mesure les conditions économiques de la famille canadienne.

Il ne faudrait pas cependant conclure que notre système d'allocations est absolument idéal et qu'il est au-dessus de toute critique. Ainsi que nous le disions dans notre précédent article, un système d'allocations d'État ne peut résoudre d'une façon complètement satisfaisante le problème de la subsistance convenable de la famille ouvrière: problème de première importance, que les pays industriels n'ont jamais pu résoudre et qui est à l'origine de la plupart de nos maux sociaux depuis plus d'un siècle.

Le but que poursuivent les allocations familiales, dans les pays où elles ont été adoptées, est précisément d'assurer aux familles nombreuses de la classe ouvrière un niveau de vie comparable à celui des ménages sans enfant et des familles restreintes; mais tous les systèmes mis en vigueur jusqu'ici — il n'y en a pas deux exactement semblables — n'y parviennent pas avec un égal degré d'efficacité.

Pour obtenir le résultat souhaité, un régime d'allocations doit d'abord posséder assez de souplesse pour s'adapter aux besoins des familles, suivant les régions et les diverses catégories d'entreprises. Les conditions économiques, le niveau de vie et le coût d'entretien des enfants varient considérablement selon qu'on examine les villes et les centres ruraux, les ouvriers des grandes

industries ou les employés de l'industrie agricole. Un taux uniforme pour toutes les familles sera nécessairement trop élevé pour les unes ou trop bas pour les autres.

En second lieu, pour être vraiment efficace, un système d'allocations familiales devrait être organisé de façon à parer rapidement aux fluctuations du coût de la vie.

Tout le monde sait parfaitement que les conséquences néfastes de la hausse des prix et de l'inflation affectent surtout les familles et en proportion du nombre des enfants. Mais beaucoup de gens s'imaginent encore que l'augmentation générale des salaires suffit à elle seule à remédier à ce mal. En effet, quand on parle d'une hausse de salaire, — \$10 par semaine, par exemple, — on est porté à se figurer au premier abord que chacune des personnes qui dépendent du salaire pour vivre reçoit un soulagement égal. En réalité, seul le célibataire qui n'a aucune charge de famille bénéficie d'une augmentation de ressources de dix dollars. Dans le ménage sans enfant, l'augmentation ne sera que de cinq dollars pour chacun des conjoints et, dans une famille de dix, elle ne sera plus en moyenne que d'un dollar par personne. Ce résultat représenterait cependant une légère amélioration du sort des familles, si l'élévation générale des salaires n'entraînait fatalement après elle une augmentation du coût de la production et, par suite, une nouvelle hausse des prix et du coût de la vie, qui, l'expérience nous le montre, a tendance à égaler ou même à dépasser l'augmentation du salaire. Tout le monde se retrouve dans la même situation qu'auparavant. On procède donc à une nouvelle hausse du salaire, qui détermine une nouvelle élévation du coût de la vie, et ainsi de suite, sans qu'on entrevoie la possibilité de s'arrêter.

Pour éviter cette inflation en spirale, qui n'est d'aucun profit pour personne, — si ce n'est peut-être pour les célibataires, — les sociologues et un nombre croissant de patrons et de chefs d'organisations ouvrières ne voient qu'un moyen efficace, c'est que toute augmentation de salaire soit accompagnée d'une hausse proportionnelle du taux des allocations.

Enfin, pour être en mesure d'assurer aux familles nombreuses de la classe ouvrière un régime de vie convenable, un système d'allocations doit être organisé de façon à élever le taux de celles-ci à un niveau qui égale ou même dépasse le coût d'entretien de l'enfant. En effet, il peut arriver et il arrive souvent que le salaire de base dans une région ou dans une catégorie d'entreprises soit à peine suffisant pour procurer le niveau de vie qui convient à un couple. Dans ces cas, si le taux des allocations est notablement inférieur au coût d'en-

retien des enfants, la famille entière sera réduite à un régime de vie de simple existence ou même de pauvreté.

* * *

Les pionniers des allocations familiales ont mis sur pied un organisme qui tient compte de ces exigences. Au lieu d'établir une seule caisse nationale, qui aurait pu difficilement adapter le taux des allocations aux besoins des familles et aux conditions variées du milieu dans lequel elles vivent, ils suggérèrent aux employeurs de fonder leurs caisses de compensation en s'associant soit par régions, soit selon les catégories d'entreprises où les conditions de vie sont sensiblement les mêmes.

Ce système de caisses d'allocations patronales, inauguré en France en 1918 et adopté par la suite dans plusieurs autres pays, paraît être le plus apte à résoudre enfin d'une façon satisfaisante le problème si épineux dont souffre le monde ouvrier depuis près de deux siècles. Grâce à sa souplesse, il est facile d'adapter les taux aux besoins des familles, suivant les conditions de vie des différentes régions du pays. Quant à l'augmentation du coût de la vie, les caisses de compensation patronales offrent un moyen d'y remédier en évitant le danger de déclencher un mouvement toujours croissant d'inflation. En effet, lorsque le coût de la vie monte, le salaire des travailleurs devient insuffisant pour maintenir leur niveau de vie. Mais cette insuffisance n'est pas égale pour toutes les catégories de salariés. Généralement, les célibataires et les ménages sans enfant sont encore en mesure de se tirer d'affaire. Les familles restreintes sont légèrement atteintes; quant aux familles nombreuses, elles se voient souvent acculées à de pénibles privations, même dans les choses nécessaires à la vie. Avec un système de caisses de compensation patronales, on a deux moyens de régler ce cas: ou bien on augmente uniquement les allocations familiales, puisque ce sont les familles qui sont surtout atteintes par la hausse du coût de la vie, ou bien, si une élévation générale du salaire s'impose, on fait porter une partie notable de cette augmentation sur les allocations.

Enfin, dans un système de caisses de compensation patronales, les allocations pourraient égaler ou même dépasser le coût d'entretien des enfants. La seule objection que l'on pourrait soulever contre cette pratique, c'est qu'un certain nombre de chefs de famille seraient exposés à se relâcher de leur esprit d'initiative et de travail, puisque les ressources versées par les caisses de compensation suffiraient par elles-mêmes à pourvoir d'une façon plus ou moins adéquate aux besoins de la famille. Mais dans un système de caisses patronales, pareil danger n'existe pas. En effet, pour avoir droit aux allocations, le salarié doit être à l'emploi d'un patron. Si, sans une raison spéciale reconnue valable par la loi, — maladie, accident, invalidité, —

il cessait de travailler, il perdrait, en même temps que son salaire, son droit aux allocations familiales et il ne pourrait même pas prétendre aux allocations de chômage; il se verrait donc du jour au lendemain acculé à la famine et à la misère.

Ce danger, si danger il y a, n'est d'ailleurs pas imminent; car, à notre connaissance, aucune caisse patronale n'a encore élevé le taux des allocations à un niveau qui atteint le coût d'entretien des enfants. Dans les commencements, les prestations étaient minimales et ne représentaient qu'une aide assez modeste. Mais, depuis quelques années, les taux ont été substantiellement majorés presque partout; on peut même dire que, dans certains pays, l'on a aujourd'hui résolu d'une façon presque satisfaisante le problème de la subsistance convenable de la famille ouvrière. En France, par exemple, le taux des allocations est calculé en fonction du salaire de base de la région où travaille le chef de famille. Ce taux, pour le second enfant, représente 20 pour cent du salaire de base et 30 pour cent pour le troisième et les suivants. De plus, si le chef de famille est le seul à gagner un salaire, il y a une allocation supplémentaire dite de *salaire unique* pour les trois premiers enfants, de sorte que l'allocation totale de ceux-ci égale déjà 100 pour cent du salaire de base; pour dix enfants, l'allocation globale équivaut à 310 pour cent du salaire de base, et à 400 pour cent lorsque la famille compte treize enfants à charge. Si l'on ajoute à cela les primes spéciales que les caisses versent à la naissance de chacun des enfants, ainsi que les divers services sociaux gratuits qu'elles ont organisés au bénéfice des familles de leurs employés, l'on peut dire qu'en France les familles nombreuses, appartenant à la classe des salariés, jouissent à peu près du même niveau de vie que les familles restreintes et les ménages sans enfant.

* * *

Le système d'allocations adopté par le Canada est loin d'être en mesure de produire de pareils résultats. Notre loi comporte un taux uniforme d'allocations pour les familles de toutes les classes; pour y avoir droit, il n'est pas nécessaire que le chef de famille soit à l'emploi d'un patron, ni même obligé de travailler. Tout chef de famille qui a des enfants est bénéficiaire de la loi.

L'État ne saurait, dans ces conditions, élever le taux à un niveau qui égale ou dépasse le coût d'entretien des enfants dans les grandes villes. Il est donc forcé d'adopter un taux minimum qui soit même inférieur à l'entretien d'un enfant dans les régions où celui-ci coûte le moins cher. Mais alors les allocations ne représentent qu'une aide insignifiante pour les familles ouvrières des grandes villes. Au prix actuel du lait, — 19 sous la pinte, — l'allocation de \$5 par mois versée aux enfants de moins de six ans ne paye même pas la pinte de lait que les médecins hygiénistes assignent

comme dose journalière minimum pour les enfants et les adolescents en vue d'assurer le développement normal de leur organisme.

De plus, la rigidité d'une loi d'État rend difficile l'adaptation du taux d'allocations aux fluctuations du coût de la vie. Depuis le 1^{er} juillet 1945, date de la mise en vigueur de notre régime d'allocations, l'indice du coût de la vie a passé de 119.5 à 175.2, ce qui représente une augmentation supérieure à 45 pour cent. Or, pendant ce temps, le taux des allocations est resté stationnaire. Il est vrai que, pendant la même période, le salaire horaire s'est élevé de 45% et que la situation générale des salariés est restée la même. Mais comme, à l'époque où les allocations ont été instituées, une fraction notable des salariés chefs de famille des villes ne gagnaient qu'un salaire à peine suffisant pour les besoins d'un couple, on peut affirmer qu'aujourd'hui, malgré l'appoint des allocations familiales, un grand nombre de familles nombreuses de la classe ouvrière sont encore réduites au niveau de vie de simple existence ou même de pauvreté.

D'ailleurs, avec un système d'allocations généralisé à toutes les classes et organisé par l'État, il est pratiquement impossible d'opérer le rajustement du taux des allocations pour le remonter au niveau du coût de

la vie dans les grandes villes. Pour y arriver, il faudrait élever la somme des prestations à un degré qui dépasserait sensiblement le coût d'entretien des enfants dans certaines régions, ce qui donnerait lieu à une foule d'inconvénients sérieux d'ordre moral et social que l'État est tenu d'éviter pour le bien commun de la société.

On est donc en droit de conclure que notre système d'allocations familiales, malgré les bienfaits considérables qu'il apporte aux familles canadiennes, se révèle impuissant à régler le problème de la famille nombreuse de la classe ouvrière.

Mais la nation canadienne ne peut se désintéresser de ce problème, dont la gravité ne manquera pas de s'accroître avec les années. Elle le peut d'autant moins que l'obligation d'assurer aux chefs de famille salariés les ressources suffisantes pour procurer à leurs familles le *niveau de vie convenable* est une question de *justice sociale* qu'aucune société qui se prétend civilisée ne saurait éluder. Il suffirait d'ailleurs de peu de chose pour améliorer notre système d'allocations et en faire un des plus complets et des plus généreux parmi ceux qui ont été réalisés jusqu'ici dans les autres pays.

C'est ce que nous essaierons de montrer dans un prochain article.

LE DR CARREL ET LES RÈGLES DE LA CONDUITE

Richard ARÈS, S. J.

IL EXISTE DONC, selon le Dr Carrel, des lois naturelles de la vie humaine, entre autres, celles de la conservation de la vie, de la propagation de la race et de l'ascension de l'esprit. Ces lois sont le fondement du bien et du mal: s'y soumettre est vertu, y désobéir est péché (voir *RELATIONS de mars*).

De ces lois, ajoute l'auteur de *Réflexions sur la conduite de la vie*, il est possible et facile de déduire tout un ensemble de règles, formant comme un code de la route, une technologie de l'existence, nous fournissant le moyen de penser et d'agir sans violer les tendances les plus profondes de notre nature, nous indiquant la manière de nous comporter comme le demande la structure de notre corps et de notre esprit: ce sont les règles de la conduite rationnelle.

Déduites de la triple loi de la vie, ces règles forment un tout, tendent implicitement vers le progrès simultané du corps et de l'esprit et provoquent, à condition de n'en négliger aucune, un développement complet de la personnalité. Chacune de ces règles nous indique à la fois ce que nous ne devons pas faire et ce que nous devons faire; chacune s'oppose à certaines tendances, en favorise certaines autres, défend et prescrit: défend les pensées et les actions qui nuisent à la conservation

et à la propagation de la vie ainsi qu'à l'essor de l'esprit, prescrit en même temps d'augmenter la qualité, la quantité et l'intensité de notre vie.

I. — CARACTÈRES ET EXIGENCES DES RÈGLES DE LA CONDUITE

Ces règles de conduite sont à la fois certaines, universelles et immuables. Certaines, parce qu'elles reposent sur des concepts scientifiques, d'une solidité à toute épreuve et dont chacun peut, quand il lui plaît, vérifier par lui-même la validité. Universelles, parce qu'elles sont les mêmes pour tous et dans toutes les nations.

Elles ne changent pas suivant les opinions de chacun, suivant les coutumes, suivant les pays et suivant les époques. Comme elles sont basées sur les modes d'être fondamentaux de la vie, c'est-à-dire sur la structure même de notre corps et de notre âme, elles sont applicables toujours et partout. Tout être humain, quels que soient son âge et son sexe, sa couleur, sa position sociale, sa pauvreté ou sa richesse, doit se soumettre aux commandements des lois de la vie.

Ces règles sont enfin immuables: « Elles resteront identiques à elles-mêmes dans tous les pays et jusqu'à la fin de l'humanité. Elles ne changeraient que si la nature de notre vie changeait. »

Quelles sont-elles? Les unes se rapportent à la conservation de la vie, d'autres à la propagation de la race, d'autres, enfin, à l'ascension de l'esprit.

1. *Règles pour la conservation de la vie.* — Le principe de la conservation de la vie demande deux choses: tout d'abord, de ne pas détruire la vie dans les autres et en soi-même, puis de travailler à l'accroître.

Il s'oppose, en premier lieu, à toute forme d'assassinat, brutale ou larvée; aux manœuvres, par exemple, du profiteuse qui fait augmenter le prix des denrées indispensables à la vie, ou du financier qui dépouille les petits de leurs économies, ou encore de l'industriel qui laisse ses ouvriers sans protection contre les substances toxiques. Il interdit aussi tout ce qui entrave, étouffe et rend plus douloureuse la vie, par exemple, les moqueries incessantes, les médisances, les calomnies, les haines et les diffamations, l'absence chez les enfants d'éducation morale et physiologique, etc.

Le même principe condamne aussi le suicide et en même temps toutes les pensées, actions et habitudes qui tendent à nous diminuer en tant qu'hommes: l'orgueil et la colère, par exemple, qui dérangent l'équilibre mental et nerveux et faussent le jugement; l'égoïsme, l'avarice, l'envie, qui rétrécissent la personnalité, obscurcissent le sens moral, dépriment l'intelligence; la paresse, qui empêche le développement de nos potentialités héréditaires, amène l'ignorance, le désordre et la misère: « A la vérité, l'alcoolisme, le tabagisme, les excès sexuels, la toxicomanie, le dérèglement de la pensée, la bassesse morale constituent des infractions extrêmement dangereuses à la loi de la conservation. »

Il existe de nos jours une forme subtile et agréable du suicide: c'est celle qui se manifeste par l'abondance de la nourriture, la douceur de l'existence, la sécurité économique totale, l'absence de responsabilité: « Avoir dans une administration de l'État une position sûre et exempte de responsabilité paraît à la plupart des gens une chose convenable. Cependant, cette sorte d'existence est pour l'individu et la nation aussi dangereuse que la morphinomanie. »

Une seconde règle, découlant du même principe, demande que l'homme travaille à augmenter la quantité, la qualité et l'intensité de sa vie, bref à acquérir la force du corps et de l'esprit. Le seul moyen d'y arriver est l'effort quotidien, patient, obstiné, lié à une discipline de tous les instants et à un enthousiasme irréductible. Car la nature favorise « ceux qui ont l'audace d'oser, qui ont la volonté de succès, qui sont prêts à vivre durement et dangereusement. Quiconque refuse le risque perd sa vie ».

2. *Règles pour la propagation de la race.* — Ces règles concernent soit la conception, soit la naissance et la formation de l'enfant, soit enfin le milieu indispensable à l'existence matérielle et mentale de la famille.

Il est évident, en premier lieu, que la plus grande partie de la rude tâche de propager la race incombe à la femme. Celle-ci n'atteint son plein développement organique et mental que par la maternité: y renoncer est pour elle une très grave erreur. Aussi est-ce une faute de donner aux jeunes filles une éducation semblable à celle des garçons, et de laisser s'implanter en elles des habitudes de vie et de pensée qui les éloignent de leur rôle naturel.

Avoir une carrière lucrative ou brillante, être artiste, doctoresse, avocate, fonctionnaire, aviatrice, professeur ou savante n'est pas une raison valable de violer, grâce au secours des techniques anticonceptionnelles, la loi de la propagation de l'espèce.

Il faut que la femme prenne conscience de son rôle véritable dans la société et qu'elle apprenne son métier de mère, métier qu'elle doit pratiquer la plus grande partie de sa vie. L'enfant, en effet, a besoin de soins constants et se développe lentement; sa période de formation dure au moins dix-huit ans.

C'est la lenteur du développement des jeunes qui est la raison ultime de la permanence du mariage. Considérer le mariage comme une union temporaire, un contrat d'association que les conjoints peuvent rompre à leur gré, est une erreur engendrée par l'ignorance du développement de l'enfant et de la fonction maternelle. Les parents qui bouleversent l'existence de leurs enfants par leurs disputes, leur intempérance, leurs adultères, leurs divorces et leurs remariages transgressent de façon extrêmement grave la loi de la propagation de la vie.

Non seulement l'enfant, mais la famille elle-même a besoin d'un milieu stable et ordonné, milieu qui ne peut exister et prospérer que si l'amour en est l'âme. Depuis deux mille ans, l'humanité sait que l'amour de notre voisin, même de notre ennemi, le pardon des injures et la charité constituent la base essentielle de la morale, le principe premier de la prospérité des groupes humains et la condition de leur survie. Malheureusement, elle s'est révélée incapable d'appliquer intégralement ce précepte de l'amour mutuel. C'est que les hommes se sont refusés à l'effort de se rendre dignes d'être aimés par les autres; aussi ne parviendront-ils à construire une société meilleure qu'en se réformant eux-mêmes: se libérant des vices qui les séparent les uns des autres, instaurant en eux et autour d'eux l'ordre de l'amour.

3. *Règles pour l'ascension de l'esprit.* — A tout individu s'ajoute encore l'obligation de développer son esprit, de mettre en valeur la totalité du patrimoine mental qu'il a apporté avec lui en naissant.

La première règle à suivre à cet égard, c'est d'écartier les obstacles qui s'opposent à notre développement spirituel, en nous rappelant que tout ce qui nuit à la vie organique nuit aussi à la vie de l'âme. Nous interdire, par conséquent, les habitudes capables d'amener la détérioration des tissus et des humeurs, comme l'alcoolisme, le tabagisme, les excès sexuels, etc. Éviter ensuite les attitudes mentales qui sont, pour la conscience, l'équivalent du suicide, comme la paresse, les

bavardages inutiles, l'abus du cinéma et de la radio, et surtout l'habitude de mentir, d'intriguer, de calomnier ses voisins, de les trahir, de les voler, de tout rapporter à soi et à son intérêt immédiat.

Ces obstacles écartés, la véritable ascension commence. Comme nous avons l'étrange privilège de façonner, si nous le voulons, notre corps et notre âme, à l'aide de notre âme elle-même, il importe tout d'abord de trouver notre propre âme, d'entrer en contact avec elle.

Il suffit, pendant quelques minutes, matin et soir, d'imposer silence aux bruits du monde, de se retirer en soi-même, de s'instituer son propre juge, de reconnaître ses erreurs, de faire son plan d'action. C'est à ce moment que ceux qui savent prier doivent prier... La prière a toujours un effet, même si cet effet n'est pas celui que nous désirons. C'est pourquoi il faut, de bonne heure dans leur vie, habituer les enfants à de courtes périodes de silence, de recueillement et surtout de prière.

Mis en contact avec son âme, il faut ensuite s'habituer à distinguer le bien du mal, et s'imposer l'obligation d'éviter le mal et de faire ce qui est bien. Mais cela ne peut se réaliser sans l'aide de l'ascèse, sans l'acceptation de règles strictes de vie et de pensée: « A ceux qui veulent promouvoir en eux l'ascension de l'esprit, aucun excès n'est permis. » Mais cette discipline de soi-même reçoit toujours sa récompense, à savoir la force, et une force qui apporte la joie.

En même temps que le caractère, l'intelligence doit être cultivée et développée. Personne n'a le droit de rester un barbare ignorant, même s'il possède un certificat d'études ou un baccalauréat. Il importe davantage encore de faire grandir en soi le sens du beau et celui du sacré.

On n'apprend pas l'amour de la beauté ou l'amour de Dieu comme on apprend l'arithmétique. Le sens de la beauté n'est donné que par la beauté elle-même... L'amour de la beauté mène ses élus plus loin que l'amour des syllogismes; car il emporte notre esprit vers l'héroïsme, le renoncement, le beau absolu, Dieu.

Que faire s'il y a opposition entre les ordres que donnent les lois fondamentales de la vie? En cette occurrence, il faut toujours suivre la voix de la loi spécifiquement humaine de l'ascension de l'esprit: « Saint François d'Assise a fait plus pour l'humanité en priant et en mendiant que s'il avait été père d'une nombreuse famille. » De même, il faut louer et encourager ceux qui répondent: présent! à l'appel de l'esprit, ceux qui meurent pour sauver une civilisation, ceux qui se sacrifient pour suivre un idéal de patriotisme, de charité, de beauté et d'amour, ceux qui consentent à devenir pauvres et à secourir les pauvres, ceux qui se consacrent au service de Dieu dans la solitude des monastères. A la vérité,

Nous avons besoin d'apôtres qui se mettent entièrement au service des enfants, des mères, des vieillards, des abandonnés. Nous avons besoin aussi d'enthousiastes, de naïfs et d'intrépides capables d'abandonner le siècle pour se consacrer dans la solitude des laboratoires ou des monastères à la découverte et à l'appréhension de la réalité. Car les habiles, les rusés et les prudents ont fait une retentissante banqueroute. Et notre monde s'écroule.

II. — LA MISE EN PRATIQUE DES RÈGLES DE LA CONDUITE

Tout cela, dira-t-on, est bien beau; mais est-ce applicable, praticable? Cette objection, Carrel se la pose avec une angoisse non dissimulée: les hommes de notre temps, se demande-t-il, auront-ils la sagesse et le courage de mettre en pratique les règles de la conduite rationnelle? seront-ils capables d'un pareil effort?

1. *Les obstacles.* — C'est en eux-mêmes que surgissent les premiers et les plus durs obstacles. Leur déficience intellectuelle est telle qu'elle les empêche de voir la réalité.

L'homme ne comprend qu'avec une extrême difficulté les choses que, au fond de son cœur, il désire ne pas comprendre. Il ferme instinctivement les avenues de son intelligence aux faits dont la connaissance l'obligerait à abandonner ce qui lui plaît.

De même, il ne veut pas se voir tel qu'il est, ni se discipliner, ni modifier ses façons d'agir. Il comprend mieux la nécessité d'une contrainte dans le but de satisfaire sa vanité ou ses passions que s'il s'agit d'acquérir la santé, l'intelligence ou la bonté.

A cette déficience intellectuelle s'ajoute la faiblesse morale, si caractéristique de notre époque. La plupart n'ont pas la force de se plier aux dures lois de la vie. On ne leur a jamais appris la maîtrise de soi-même.

Ils ont, dès leur petite enfance, suivi toutes leurs impulsions. Dans la famille et à l'école, ils se sont accoutumés à l'indiscipline, au laisser-aller, au débraillé. Jamais ils n'ont tendu, durement et longuement, leur volonté vers un idéal ardemment désiré... Ils ignorent la signification de l'ascétisme; cependant, sans ascétisme, rien de grand n'a jamais été accompli dans le monde. Pendant de nombreux siècles, la morale chrétienne entretint, chez nos ancêtres, l'habitude de la discipline. Aujourd'hui encore elle donne à ceux qui observent strictement ses règles la domination d'eux-mêmes et la force de vivre...

Mais le plus grave, c'est que le milieu social actuel lui-même s'oppose à la pratique des règles de la conduite rationnelle, et surtout à l'ascension de l'esprit. Il ridiculise et considère comme des ennemis ceux qui veulent faire complètement leur métier d'hommes ou de femmes.

2. *Les moyens d'action.* — Comment vaincre de tels obstacles? La logique est ici insuffisante, il faut qu'intervienne l'impulsion du sentiment, des passions, et tout particulièrement de l'amour et de la peur.

Seul l'amour peut entrer en lutte avec notre égoïsme, allumer en nous l'enthousiasme, nous faire marcher joyeusement dans la voie douloureuse du sacrifice. C'est l'amour de Dieu, par exemple, qui donne au chrétien la force de se soumettre à une pénible discipline morale. Mais les hommes ne peuvent aimer une abstraction, ni s'enthousiasmer pour une idéologie.

On se sacrifie pour les siens, pour son chef, pour le pays natal, pour Dieu, et non pour une idée. Les martyrs qui sont morts pour le Christ n'auraient pas donné leur vie pour les lois naturelles. Une abstraction ne devient motrice que si elle contient un élément religieux. C'est pourquoi la morale chrétienne possède incomparablement plus de puissance que

la morale laïque. Aussi l'homme n'obéira-t-il avec enthousiasme aux règles de la conduite rationnelle que s'il considère les lois de la vie comme les ordres d'un Dieu personnel.

Le malheur est que la plupart des modernes sont incapables d'agir par amour de leurs voisins, de leur pays ou de Dieu, car ils n'aiment qu'eux-mêmes. Il n'y a plus alors que la peur pour les obliger à rationaliser leur conduite. Et ce ne sont certes pas les motifs de craindre qui manquent aujourd'hui. Aucune époque de l'histoire n'a été aussi terrifiante; jamais de plus grands cataclysmes ne se sont déroulés. L'heure du chaos approche. Cependant, il faut essayer à tout prix de nous sauver, d'éviter à nos enfants les souffrances indescriptibles qui accompagnent l'agonie des nations. Peut-être la peur nous apportera-t-elle la sagesse. En tout cas, le moment est venu d'accepter la déchéance et la mort, ou bien de renverser tous les obstacles qui s'opposent à notre rénovation.

3. *La technique de la transformation.* — Comment une telle rénovation pourra-t-elle s'opérer? Par la transformation intérieure tout d'abord de chacun. C'est au fond du cœur de quelques hommes que les révolutions commencent, non dans le tumulte de la place publique.

La pensée ne devient créatrice que si elle déborde de l'âme; l'inspiration a besoin du silence de la vie intérieure. L'homme moderne est déchu parce que cette inspiration lui a manqué. Pour reconstruire notre civilisation, il faut d'abord nous reconstruire nous-mêmes suivant le modèle prescrit par la vie.

Et, pour y arriver, il importe de se tracer à soi-même un programme de conduite, de faire, chaque matin, le plan de la journée et, chaque soir, l'examen des résultats obtenus.

Au moment du lever et du coucher, beaucoup de gens se prescrivent l'obligation de quelques exercices d'assouplissement des muscles et des articulations. Il n'est pas moins important de consacrer quelques minutes au progrès de nos activités morales, intellectuelles et psychologiques. Cette méthode a une action puissante sur le développement de la conscience. En méditant chaque jour sur l'orientation à donner librement à toutes ses actions, et en s'efforçant de suivre strictement la ligne de conduite ainsi tracée, on fortifie à la fois son intelligence et sa volonté. Ainsi se développe, au fond de l'âme, un domaine secret, où l'on se trouve, seul et sans masque, en face de soi-même. C'est de l'intensité de la vie intérieure que dépend notre succès dans la mise en pratique des règles de conduite.

Une telle méthode cependant sera par elle-même insuffisante si les individus demeurent isolés. Il faut qu'ils se groupent, qu'ils fondent des cellules à la manière des communistes. L'effort sera moins dur s'il est fait en commun. Le moment est venu pour les vivants de se séparer des morts, de se rassembler et d'agir.

4. *Le but et le sens de la vie.* — Il restera toutefois à savoir où aller, à connaître notre destination, à distinguer le but à atteindre. A certains moments de l'histoire de la civilisation d'Occident, les hommes se sont accordés pour tendre leur pensée et leurs actions vers le

même but. Pour nos ancêtres du moyen âge, l'existence terrestre n'était que la préparation à une existence extra-spatiale et extra-temporelle où chacun devait être traité suivant ses mérites. Le but de la vie se trouvait ainsi situé au delà de la mort.

Il a été ramené en deçà d'elle par les modernes, qui l'ont placé dans l'obtention des avantages matériels et intellectuels, dans la satisfaction de leurs besoins et de leurs appétits, dans la poursuite du profit. Le résultat a été de nous dresser les uns contre les autres: « En fait, les civilisés ont choisi la guerre comme le but de la vie. »

Il y a pourtant un but réel à notre existence, but dicté par la nature des choses, indépendant de nos appétits, de nos caprices, et même de nos plus hautes aspirations. Ce but, c'est la vie elle-même, et la vie consiste en la plénitude de toutes les activités organiques et mentales de notre corps. Elle n'atteint donc son but qu'à la condition de ne jamais réduire, atrophier, désorienter ou pervertir ces activités. Plus précisément, le but de la vie est la réalisation dans chaque individu de l'archétype humain, il est l'ascension de l'esprit, c'est-à-dire « l'émergence de la raison et de l'amour en nous-mêmes et dans le monde terrestre ».

C'est là la réponse de la science. Est-elle complètement satisfaisante? Non.

Aujourd'hui, ainsi qu'à toutes les époques et dans tous les pays, il existe des hommes et des femmes pour lesquels vivre est un objectif insuffisant. La vie ne leur apparaît pas comme le bien le plus précieux. Ils ont soif de beauté, de renoncement et d'amour. Ils veulent atteindre Dieu.

Et la philosophie ne peut les satisfaire, ne peut calmer leur angoisse.

Seule, la religion propose une solution complète du problème humain. Le christianisme surtout a répondu de façon précise aux demandes de l'âme humaine. Il a calmé pendant des siècles l'inquiète curiosité que les hommes ont toujours eue de leur destin. L'inspiration religieuse, la révélation divine, la foi apportèrent à nos ancêtres la certitude et la paix.

Malheureusement la civilisation industrielle, née de la raison, de la science et de la technique, a presque étouffé cette religion qui seule répondait aux questions que se pose l'humanité pensante devant le mystère de son origine et de sa fin.

5. *Le besoin de Dieu.* — Mais la religion est loin d'être morte. L'homme moderne éprouve lui aussi le besoin d'adorer: « Adorer est chez lui une tendance presque aussi naturelle qu'aimer. » Et quand ce besoin de Dieu n'est pas satisfait, il lui arrive souvent, de même qu'au besoin sexuel, de se pervertir. Aussi est-il dangereux de l'ignorer.

Le Dieu que réclament nos désirs n'est ni un mathématicien ni un expérimentateur: nous avons besoin d'un Dieu qui nous aime, nous entende et nous aide.

L'homme a trouvé, dans le charpentier de Nazareth, le Dieu à la fois sublime et familier qui lui convenait... Jésus

connaît notre monde. Il ne nous dédaigne pas, comme le Dieu d'Aristote. Nous pouvons lui parler et il nous répond. Quoique étant une personne comme nous, il est Dieu et transcende toutes les choses. Mais nous pouvons le rencontrer aussi agissant dans le bois de la table, dans la nourriture que nous absorbons, dans le rayon de soleil qui nous réchauffe, dans la forêt, la terre, l'océan et le ciel, puisqu'il a créé et conserve toutes choses. Quel que soit le lieu où nous soyons, à chaque instant du jour ou de la nuit, il est à notre disposition. Et nous pouvons l'atteindre simplement en tournant vers lui notre désir et notre amour.

Le besoin de Dieu trouve son expression dans la prière, laquelle est un cri de détresse, une demande d'aide, un hymne d'amour, et dont l'effet est presque toujours positif. Tout se passe comme si Dieu nous écoutait et nous donnait une réponse directe. La prière donne la force de supporter les soucis et les chagrins, d'espérer quand il n'y a pas de motif logique d'espérer, de rester debout au milieu des catastrophes. Nous sommes ici sur un terrain solide. L'homme a besoin d'aide, il prie, l'aide vient. Quelle que soit son interprétation future, ce fait restera éternellement vrai.

6. *Le sens de la mort.* — La prière nous permet aussi d'envisager avec sérénité le terme de notre vie, de nous mesurer avec la mort. C'est un fait que les hommes d'Occident désirent ardemment vivre, non seulement dans ce monde, mais aussi au delà du tombeau. Nous désirons avant tout la survie personnelle, nous aspirons à revoir après la mort ceux que nous aimons, à entrer dans le domaine de la justice et de la paix, à jouir de la compagnie ineffable de Dieu.

L'Église, pour sa part, a élevé au rang d'un dogme la croyance en l'immortalité de l'âme et en la résurrection de la chair. Cette croyance, les civilisés ont eu beau l'abandonner, le mystère de la mort ne s'en pose pas moins pour eux, et beaucoup « se demandent avec angoisse si l'ascension de l'esprit au cours de la vie est vraiment son but, si les trésors spirituels accumulés par les héros de la charité et par les saints sont destinés inévitablement à s'engloutir dans le néant ».

A ces questions, la science ne peut, pour le moment, donner aucune réponse. La solution relève encore de la religion, et pour celle-ci, la mort représente non pas la fin de la vie, mais son commencement. Au lieu de se dissoudre en même temps que le corps, l'esprit continue son ascension et, sans perdre sa personnalité, s'absorbe en Dieu.

Depuis deux mille ans, des centaines de millions d'hommes et de femmes sont morts en paix, avec la certitude de vivre, au delà de la vie, avec ceux qui leur sont chers, avec les saints et les anges de Dieu, et avec Dieu lui-même... L'Église promet à l'homme non seulement l'immortalité de son esprit et de son corps, mais aussi, s'il en est digne, la possession de Dieu et d'un bonheur sans fin. La réponse de la foi à l'angoisse de l'humanité devant le mystère de la mort est donc incomparablement plus satisfaisante que celle de la science.

En dépit de toutes les obscurités, de toutes les incertitudes et de tous les mystères, l'immortalité s'impose donc comme le choix le plus sûr, comme favorisant davantage l'ascension de l'esprit et donnant seule un sens à l'immense effort de spiritualisation accompli le long des âges par la matière vivante.

Quel est le sens de la mort ? Tout ce que l'on peut dire, c'est ceci :

Pour chaque homme, la mort a une différente signification; car la mort dépend de la vie; et le sens de la vie change suivant les individus. Presque toujours la mort est comme la fin d'une journée de pluie monotone, pénible et triste. Parfois elle a la beauté du crépuscule dans la montagne, ou elle ressemble au sommeil du héros après le combat. Mais elle peut être, si nous le voulons, l'immersion de l'âme dans la splendeur de Dieu.

* * *

Encore une fois il me faut m'arrêter. L'ouvrage du Dr Carrel, je le répète, expose une morale scientifique et naturelle, morale par conséquent incomplète et insuffisante, dont aucun catholique ne saurait se contenter. Mais une telle morale n'en apparaît pas moins dans ses grandes lignes en accord avec les exigences fondamentales de la morale chrétienne elle-même. Que cet ouvrage ne soit pas exempt de toute déviation et de toute exagération, qu'il frise parfois le naturalisme et le positivisme, je suis le premier à l'admettre. Ces défauts ne l'empêchent cependant pas de constituer le plus éloquent et le plus vigoureux plaidoyer qui ait été en ces dernières années prononcé en faveur de la loi naturelle. Et cela est d'importance.

En tout cas, s'il est une leçon qui s'en dégage à l'évidence, c'est bien la nécessité, pour les peuples comme pour les individus, d'obéir aux lois naturelles de la vie, la nécessité de se soumettre à certaines règles de conduite et d'accepter, par conséquent, l'effort, la discipline et le sacrifice comme les conditions de leur survivance et de leur grandeur.

Or, cette leçon, je la rapproche d'une autre, faite par André Siegfried à propos des Canadiens français. A quoi tient, se demandait un jour celui-ci, la vitalité de la société canadienne-française ? Et il répondait : à une certaine conception, qui lui est propre, en Amérique, de la vie et du travail. C'est, précisait-il, une conception catholique, unie à une tradition qui vient en droite ligne de la vieille France; une conception qui s'exprime dans une discipline morale et familiale et comporte le respect de valeurs démodées un peu partout, mais singulièrement dans le Nouveau Monde : « L'acceptation de l'effort pénible, l'éloge de l'épargne et de la restriction, c'est-à-dire d'une sorte d'ascétisme, la doctrine de la famille nombreuse, considérée comme un devoir du chrétien, le sens de la mesure dans l'ambition... » (*Le Canada, puissance internationale*, 1947, p. 64.)

Pour parler comme le Dr Carrel, il faudrait dire : le peuple canadien-français a survécu et grandi parce qu'il a eu la sagesse et le courage d'obéir aux lois naturelles de la vie, d'accepter pour règles de conduite l'effort, la discipline et le sacrifice. Là est le secret de sa survivance passée, la formule de son rayonnement futur.

D'ANCIENS CORRESPONDANTS

DANS SON ÉTUDE sur Rameau de Saint-Père, analysée plus loin, M. Bruchési cite d'anciens témoignages qu'il est bon de remettre à l'actualité.

Rameau est conquis par l'Acadie, « sœur aînée du Canada, sœur modeste et ignorée, qui s'est élevée modestement dans la douleur ». Il admire les Franco-Américains qui « font les plus grands efforts pour rester catholiques et garder leur idiome... Il faudrait des prêtres canadiens zélés et actifs ». Au Détroit, comme à Saint-Louis, il s'indigne du mépris qu'on a pour « les descendants du plus pur sang français ». A la Louisiane, il suggère « d'ouvrir avec le Canada des relations amicales par l'intermédiaire de quelques personnalités éminentes et des échanges de journaux, de livres et de lettres ».

Quant aux Canadiens, « je les exhorte à rester eux-mêmes en menant courageusement une vie simple, vouée au travail... Je souhaite que ce pays canadien, dût-il être moins riche et moins puissant, conserve toujours sa simplicité et sa foi ». Rameau regrette « de ne pouvoir se fixer dans cette jeune contrée, si attachante par son passé, par ses mœurs, et si pleine d'espoirs pour l'avenir ». Le curé Labelle prétend lui devoir l'idée de coloniser le Nord, pour bloquer l'émigration au sud: « C'est un point capital pour nous, cette idée que vous avez émise voilà vingt ans: coloniser la vallée d'Ottawa, position stratégique pour le salut de notre race... J'ai travaillé à réaliser cette idée et, Dieu aidant, avec un certain succès qui grandira avec le temps... Si la France veut placer des capitaux en pays étranger, elle ne peut mieux choisir que le Canada. Sans nous vanter, nous valons autrement que les Turcs, et même que l'Amérique méridionale. »

Le géographe Reclus, gagné par Rameau, y va de ses avis: « Pour ma part, j'ai peur de tout ce qui est trop près des *Yankees*. J'aime mieux dix *Canayens* au nord, au très haut nord, que cinquante à côté de l'oncle Sam et dans son vaste pays, où ils finissent par aller faire un four... Le vrai patriotisme..., c'est celui du pionnier dans la forêt, celui qui cimente la paroisse à ses débuts... La meilleure méthode d'étendre le Canada français par l'arrivée d'Européens homophones et par la colonisation des terres nouvelles, c'est la propagande par le prêtre. »

En 1858, l'historien Garneau écrit à Rameau que l'existence nationale des Canadiens « n'est même plus reconnue en politique et que leur nationalité, quoique réelle encore, est aux yeux de beaucoup d'hommes destinée à périr. Il en est d'autres qui conservent de l'espoir, et j'agis comme si je faisais partie de leur nombre, quoique par moments je désespère, lorsque je vois certaines choses s'accomplir sans faire beaucoup de sensation ».

Et en 1861, Étienne Parent: « Le Bas-Canada, c'est encore la France. Que notre nationalité s'étende et se consolide, c'est pour la France un allié sûr. Vous, aussi bien que moi, vous devez déplorer de voir des milliers de Français aller se noyer au sein de races étrangères, tandis qu'en venant chez nous, ils nous aideraient à créer sur les bords du Saint-Laurent une France aussi belle, aussi glorieuse peut-être que l'est celle de la Seine et du Rhône... Il y a près de quarante ans que je travaille pour le maintien de notre chère nationalité, pour faire une France américaine, et je ne désespère pas du succès... Je ne crains pas l'anglo-saxonisme par lui-même; si nous périssons, ce sera par la politique, c'est-à-dire par nos propres mains. »

En 1862, le Français Aubry, professeur à Laval, écrit à Rameau: « ... Déjà la langue perd du terrain; beaucoup de familles affectent de ne parler qu'anglais; leurs enfants n'apprennent d'abord que l'anglais; et voilà que, même dans les écoles de campagne, l'anglais est ou obligatoire, ou tout au moins de bon ton. »

A V E C O U S A N S C O M M E N T A I R E S

LA DÉCLARATION DE NICOLET

Les principes ci-dessous énoncés résument les travaux des Journées d'étude tenues à Nicolet, les 13, 14 et 15 mars, sur le problème rural au regard de l'ordre social chrétien. (Voir, à la page 103, l'article sur les Journées de Nicolet.)

LE MILIEU RURAL

1. *L'ordre rural chrétien*, tel qu'il s'est dégagé historiquement dans le milieu canadien-français, repose essentiellement sur les valeurs familiales, professionnelles et nationales, elles-mêmes ordonnées à la vocation surnaturelle des personnes.

2. *La famille rurale*, en général, et plus particulièrement la famille agricole, doit demeurer, dans le monde contemporain, un modèle de la vie familiale chrétienne, à raison de sa fécondité et de sa stabilité. Celles-ci résultent des conditions de la vie rurale, plus favorables à la pratique des vertus morales et religieuses. La famille rurale n'est pas un vestige social du passé appelé à disparaître. C'est un type d'avenir, source permanente de la vie nationale sous de multiples rapports.

3. *La propriété privée* des instruments de travail, et particulièrement de la terre et des bâtiments, constitue le fondement solide de la fécondité et de la stabilité de la famille rurale. Elle est l'obstacle par excellence à la constitution d'un prolétariat rural. La famille agricole, en effet, n'est pas seulement, comme toute famille, une communauté de consommation. Elle est aussi une communauté de production. Son unité morale est donc garantie par son unité économique.

4. *La paroisse* constitue historiquement, avec la famille rurale et l'équitable répartition de la propriété privée des instruments de travail, l'un des éléments fondamentaux de l'ordre rural chrétien. Les fonctions de la paroisse ont pu, à certains moments et sous l'empire de nécessités pressantes, s'étendre à des domaines qui, depuis, ont été rendus à la responsabilité des laïcs. La paroisse n'en demeure pas moins la famille des familles, source de la vie surnaturelle et de la formation religieuse pour tous les membres de la communauté paroissiale.

LES PROBLÈMES RURAUX

5. *La mécanisation* dans l'agriculture, fruit du progrès technique, réclame un effort d'adaptation conforme à une orientation choisie d'avance. Les avantages de la mécanisation, qui sont considérables, doivent être recherchés autant que possible; en aucun cas, cependant, ils ne doivent, dans l'ordre rural chrétien, entraîner avec eux la disparition ou l'affaiblissement de la petite et moyenne propriété agricole. C'est principalement par leur union coopérative que les agriculteurs pourront retirer de la mécanisation ses véritables avantages en évitant les abus qu'elle risque d'entraîner avec elle.

6. *La structure économique* moderne n'a pas réalisé l'intégration ordonnée de l'économie rurale au sein de l'économie nationale. L'ordre rural chrétien doit contribuer, par un effort d'organisation sociale, à faire disparaître les abus d'un

régime économique qui subordonne trop souvent la répartition de la propriété, les conditions du travail et la circulation des biens aux impératifs du rendement et du profit, qui ne sont plus considérés comme des moyens, légitimes dans leur ordre, mais comme des fins absolues.

7. *La conception matérialiste* de la vie économique et sociale n'est pas en accord avec l'ordre social chrétien. Elle n'est donc pas en accord avec l'ordre rural chrétien. Un effort principalement moral et religieux doit faire face aux conceptions essentiellement égoïstes de la vie humaine, de l'amour et du travail. Trop souvent, ces conceptions, par les moyens techniques de la radiodiffusion, du cinéma, de la presse et de la publicité commerciale, ont pénétré au cœur même de la famille rurale. Celle-ci est, de ce fait, progressivement détournée vers des valeurs illusives qui lui font perdre, spécialement chez les jeunes, le sens profond des valeurs réelles dont elle est riche.

8. *Les mesures législatives*, d'inspiration individualiste et de facture socialiste, préjudiciables à toute vie familiale, le sont particulièrement dans le milieu rural. Ces mesures, en effet, détruisent peu à peu la solidarité interne de la famille et découragent les initiatives de la profession, en cherchant à réaliser la sécurité sociale des individus par une intervention directe de l'État.

LA RÉFORME DES MŒURS

9. *La formation scolaire* dans le milieu rural, comme dans les autres, joue aujourd'hui un rôle plus important qu'autrefois. La famille et la paroisse elles-mêmes se trouvent en effet dessaisies, en fait, d'une partie de leur influence en faveur de l'école. Ce phénomène est dû à l'affaiblissement de l'esprit familial, et même de l'esprit paroissial, sous les influences précédemment rappelées. Dans ces conditions, il importe, en premier lieu, de faire prendre conscience aux familles de la nécessité d'un retour profondément vivant à ce qu'on a appelé justement l'axe famille-paroisse. Il importe, en second lieu, que l'école rurale adapte autant que possible ses programmes et ses exemples concrets au milieu rural. Il importe enfin que l'école s'attache principalement, dans la répartition même des heures de cours, à la formation religieuse et humaine. L'accumulation nécessaire des connaissances ne doit pas se faire au détriment de la formation chrétienne des jeunes du milieu rural, à l'âge où cette formation leur est due avant toute autre chose.

10. *La formation des adultes*, dans le milieu rural, est une nécessité qui complète la précédente. Elle est aujourd'hui partiellement assurée par les mouvements d'apostolat généraux et spécialisés, par l'association professionnelle et par tous les organismes poursuivant des buts éducationnels catholiques. Ces mouvements doivent faire pénétrer davantage leur influence, et contribuer à répandre dans le milieu rural une spiritualité adaptée à la vie des laïcs. Cette spiritualité pourrait se fonder, dans l'ordre surnaturel, sur le développement d'une intense confiance filiale dans la Providence de Dieu, et, dans l'ordre naturel, sur un retour à la primauté des fins sur les moyens.

LA RÉFORME DES INSTITUTIONS

11. *L'organisation professionnelle* corporative dans les divers secteurs de l'économie est l'un des points fondamentaux de la doctrine sociale de l'Église. Elle permet de décharger l'État des attributions qui ne sont pas de son domaine propre. Une telle organisation est particulièrement souhaitable dans le secteur agricole. On constate, en effet, actuellement, l'existence de nombreux éléments précorporatifs: Union catholique des Cultivateurs, groupements spécialisés, coopératives, assurances-mutuelles; mais, faute d'une doctrine commune et d'une harmonieuse coordination des fonctions, l'activité économique de l'agriculture ne tient pas sa place adéquate dans l'économie nationale.

12. *La corporation agricole* aura pour mission la gérance du bien commun au sein de la profession agricole. A ce titre, elle disposera de pouvoirs réglementaires dans l'exercice de ses attributions économiques et sociales.

De cette manière, ce sont les membres de la classe rurale qui, prenant conscience ensemble de leurs difficultés, les résoudre dans l'esprit chrétien et par une volonté de collaboration en vue du bien commun. De ce fait, les différentes œuvres et services, comme aussi les associations spécialisées de producteurs et les catégories sociales, seront représentés dans la corporation et exerceront leur fonction propre, en harmonie avec elle.

13. *L'éducation professionnelle*, dans le milieu rural, a pour fonction de préparer le cultivateur à l'exercice compétent, honnête et amoureux de sa profession. Un effort particulier est actuellement requis pour parfaire sa compétence. L'association professionnelle — et, ultérieurement, la corporation agricole — a un rôle à jouer pour maintenir le caractère agricole de l'école rurale. En outre, des cours de philosophie sociale rurale, toujours en collaboration avec l'association professionnelle, pourraient être multipliés avec utilité dans les écoles moyennes et supérieures d'agriculture. Enfin, l'éducation coopérative, lorsqu'elle est donnée à un agriculteur, doit nécessairement venir compléter, sous un rapport particulier, l'éducation professionnelle totale dont l'association professionnelle assume actuellement, pour un grand nombre, et dont la corporation agricole assumera, pour tous, la responsabilité.

CONCLUSION

14. *La dignité de la vie rurale* ne doit pas seulement être affirmée au sein du milieu rural. Il est à souhaiter que les valeurs religieuses et humaines que conserve et rayonne l'habitant soient estimées et respectées par toutes les classes de la société. Les collèges classiques et commerciaux, de même que les universités, ont sous ce rapport un rôle à jouer dans l'éducation des autres classes de la société en face du milieu rural.

15. *L'expansion de la vie rurale*, par la conquête de territoires nouveaux à la culture, n'est pas un événement exceptionnel, mais correspond au développement de notre peuple. Elle requiert, d'une part, le rayonnement d'un authentique esprit apostolique et national dans le milieu familial. Elle requiert, d'autre part, l'appui moral de la paroisse, et, lorsque c'est possible, la colonisation doit se faire sur la base de l'*essaimage*: un prêtre et des familles-souches prenant la responsabilité de fonder une nouvelle paroisse. Les cadres de l'association professionnelle et, ultérieurement, de la corporation agricole devront contribuer à faciliter les démarches et la préparation de telles entreprises. L'établissement rural ainsi conçu correspond, en effet, en même temps à l'épanouissement normal du milieu rural, et à la vocation nationale du Canada français.

Au fil du mois

La presse indépendante Le 5 mars dernier, les Amis du *Devoir* reprenaient la tradition de leur banquet annuel. L'occasion était bonne de rappeler les mérites et les épreuves de la presse indépendante. M. le chanoine Lionel Groulx, habitué par sa profession d'historien et une longue expérience à mesurer les hommes et les choses, ne craignit pas d'affirmer: « La naissance du *Devoir*, en 1910, fut comme une bouffée de liberté qui traversa la province. Aujourd'hui encore, si le *Devoir* devait disparaître, le Canada français serait condamné à un terrible carême, à l'oisiveté et à la passivité de l'esprit. Il ne serait pas exagéré de dire que le Canada aurait perdu un de ses yeux. » Déclaration pertinente, qui invite à la réflexion tous ceux qui tiennent à l'indépendance de la presse et croient à ses responsabilités.

Ce qui rend précieux les services rendus par la presse indépendante, c'est son caractère de liberté. Le journaliste indépendant doit se libérer d'abord de toute entrave intérieure, qu'elle se nomme préjugé, passion ou intérêt. Pareil idéal, évidemment, est difficile à réaliser; mais la difficulté ne supprime pas l'obligation; elle stimule, au contraire, les cœurs forts à s'en acquitter d'autant mieux. Quant à l'autre liberté, extérieure celle-là, elle n'appartient de fait qu'au journalisme indépendant. Il va de soi que l'intérêt partisan est la norme qui dirige les feuilles de parti. Pour les journaux à but commercial, leur grande raison d'être est le profit, et ils courtisent la classe dominante parmi leurs abonnés, les annonceurs intéressés. Ces deux genres de journaux ne sont pas nécessairement à condamner. Mais si la presse canadienne était représentée uniquement par eux, la cause de la vérité et même de la liberté serait gravement menacée.

C'est pourquoi le journaliste indépendant a droit à notre estime et à notre appui. On peut différer d'opinion avec lui et le dire sans ambages. Mais de là à retirer sa confiance, il y a une marge qu'il est important de ne pas franchir, car les divergences d'opinion s'expliquent le plus souvent par une optique personnelle et elles complètent ou tempèrent les aperçus unilatéraux.

La presse libre ne rend pas service à la nation seulement, mais encore à l'Église. Le journalisme catholique doit défendre l'Église contre les dangers du dedans aussi bien que du dehors. Dans une région comme la nôtre surtout, il est des tâches que des laïcs seuls peuvent entreprendre. N'engageant qu'eux-mêmes, ils attaquent sans peur les questions brûlantes et délicates, explorent hardiment les problèmes économiques, combattent les abus politiques ou sociaux. Les contre-questions suscitées par leurs initiatives ne s'adressent alors qu'à leurs personnes, sans compromettre ni la dignité ni l'autorité de l'Église. Le risque est grand; il est nécessaire. L'Église l'a toujours admiré, béni, encouragé.

Au Canada français, les valeurs surnaturelles défendues par l'Église subissent des assauts de plus en plus violents. La presse indépendante d'inspiration franchement catholique doit se placer à l'avant-garde de la chevalerie chrétienne. Aidons-la de tout notre pouvoir, ce qui n'exclut ni les critiques réfléchies ni les conseils, et protégeons-la comme la prunelle de nos yeux.

Semaine de fierté rurale Sans fierté rurale, il n'y a pas de vie féconde à la campagne. Les poètes ont chanté la beauté de la nature et la gloire de l'agriculteur. Mais cette beauté et cette gloire échappent à celui qui ne sait pas donner un sens profond à sa vocation agricole. Dans sa pastorale de 1937 sur le problème rural, l'épiscopat du Québec, après avoir souligné que, sans

les quelques milliers d'habitants de 1760, pauvres, peu instruits, mais courageux et fidèles à leur foi et à leur langue, le Canada français n'existerait probablement plus et le catholicisme serait moins fort en Amérique, ajoutait: « L'affaiblissement de la foi et la légèreté de notre siècle ont fait perdre de vue la profondeur et l'utilité d'une vie obscure, ainsi que sa beauté surnaturelle et son héroïsme devant Dieu, quand elle est fécondée et soutenue par la grâce. »

C'est dans cette perspective qu'il faut placer la semaine de fierté rurale organisée depuis quatre ans par la Jeunesse agricole catholique, en étroite union avec tous les groupes ruraux; elle aura lieu cette année du 26 avril au 3 mai et débutera à Saint-Martin avec une messe célébrée par S. Exc. Mgr Léger qui donnera aussi le sermon; il y aura banquet le midi. La semaine qui englobe les trois jours des Rogations entend mettre en relief l'importance des prières de l'Église pour la bénédiction des biens de la terre et inculquer l'amour du travail sur la terre. Comme toujours, la semaine sera préparée par des cercles d'étude dans les rangs et se terminera par une soirée paroissiale qui groupera jeunes et adultes. Le travail des cercles a porté cette année sur « la messe, centre de vie paroissiale ».

N'oublions pas la semaine de fierté. Nous avons tous besoin de mettre au point notre estime du problème rural.

Paroles et action Le gouvernement de Québec vient d'avertir les propriétaires de salles de cinéma d'avoir à respecter la loi qui interdit d'admettre au spectacle les moins de seize ans. Sinon... Quoi qu'il faille penser de la loi, celle-ci doit être respectée. Il importe de ne pas s'en tenir aux menaces qui ne font peur à personne. Il faut infliger des peines onéreuses, et non des amendes négligeables en comparaison des profits que procure la violation de la loi. M. Duplessis a montré qu'il peut, quand il le veut, sanctionner effectivement ses menaces: les tenanciers de clubs et de débits de boissons qui ont bravé ses avertissements à Noël et au Jour de l'An l'ont appris à leurs dépens. Rien de plus néfaste pour l'esprit public et le prestige de l'autorité que des avertissements sans suite, auxquels les coupables répondent par des hochements de tête et le ferme propos de... récidiver.

Provocation Quelqu'un taille dans un tronc d'arbre une statue que l'hebdomadaire *Time* qualifie de *monstrosity* et il s'obstine à l'exhiber en public. En face d'un musée d'art privé, il impose à la vue des passants, nombreux à cet endroit, le spectacle pas très beau et peu édifiant de son œuvre. La police, comme c'était son devoir, enjoint à la propriétaire du musée d'enlever cette statue qui viole les règlements municipaux relatifs à la décence publique, pourtant bien indulgents. Refus de la dame, comparution en correctionnelle. Les amis de la « liberté » s'émeuvent de ce nouvel acte de « tyrannie ». Pendant ce temps, un citoyen indigné prend en main l'affaire et endommage la statue. D'où, procès du sculpteur contre le vandale dont il réclame, en guise de dommages, le prix de ladite œuvre d'art (!), c'est-à-dire celui qu'il espérait obtenir sur le marché artistique de New-York. Une souscription populaire est même lancée pour aider la dame et l'artiste.

Dans tout cela, on oublie le principal. Il s'agit de savoir si n'importe qui, fût-il un véritable artiste, va impunément faire, en pleine rue, des exhibitions qui choquent à bon droit le sens des mesures et de la décence. L'art n'a rien à voir dans tout cela. A moins que le point central ne nous échappe à nous aussi... Si nous en jugeons par la réaction d'un certain public, ce ne serait là qu'un autre tour de battage publicitaire qui pourrait devenir fort rémunérateur...

« NOTRE-DAME DE BONNE NOUVELLE »

Jacques TREMBLAY, S. J.

LE joyeux titre de *fête de Notre-Dame de Bonne Nouvelle* dénomme, en plusieurs pays, le jour de l'Annonciation, dont la date ordinaire est le 25 mars. Mais ce même jour étant cette année le dimanche de Pâques, la célébration de l'Annonciation est reportée au lundi 2 avril.

L'Église tient à toujours ménager entre ces deux joyaux liturgiques un écart de temps assez long pour que ne se confonde pas, aux yeux de notre esprit, la gloire particulière des mystères propres à chacun d'eux. L'Annonciation devient donc cette année la principale fête d'avril. Fête de Dieu fait homme, fête de l'Angélu, fête de la plus fréquente de nos prières, l'*Ave Maria*.

Le fait accompli par Dieu, que nous rappelle l'Annonciation, demeure à jamais l'événement qui ne sera ni égalé ni même approché en importance par aucun autre. Au temps de l'empereur romain Auguste, alors que tout l'univers avait enfin recouvré la paix, une jeune vierge juive, Marie, reçoit du ciel l'« Annonce », la « Bonne Nouvelle » que Dieu, créateur de toutes choses visibles et invisibles, se fera en elle petit enfant, si, librement, elle y consent. Et Marie, en acceptant d'être la mère de Jésus-Christ, devenait *Mère de Dieu fait homme*.

Ce n'est pas là légende, mythe ou symbole. Mais c'est bien, énoncée dans toute l'accablante faiblesse des mots humains en face de la majesté de l'action divine, l'affirmation du seul fait important de l'Histoire.

Souvent on emploie sans complément, de façon absolue, l'expression « avoir la foi ». Mais cette expression ne prend

de sens chrétien que si l'on veut signifier « avoir la foi d'abord à l'événement qui eut lieu à l'Annonciation ». Noël, Pâques, la Pentecôte ainsi que toutes les fêtes chrétiennes n'ont de sens que par le fait de l'Annonciation.

L'institution de la fête de l'Annonciation, fête par excellence de la foi chrétienne, remonte au temps de la primitive Église. Celle-ci y voyait une sorte de condensation de toutes les vérités du credo, car, dès le XI^e siècle, elle instaurait la coutume de faire sonner les cloches des églises le matin, à midi et le soir de tous les jours de l'année pour inviter les fidèles à redire chaque fois: « *L'ange du Seigneur annonça à Marie. — Et Marie conçut du Saint-Esprit. — Et le Verbe s'est fait chair, et Il a habité parmi nous.* » Puis, à répéter entre les versets les paroles mêmes de l'ange: « *Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre les femmes, et Jésus le fruit de vos entrailles est béni.* » Paroles auxquelles la piété des fidèles ajouta: « *Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort.* » Au temps de Pâques, le triple rappel quotidien de l'Annonciation par l'angélu fait place à celui, plus réticent, du *Regina Coeli*, où prime l'éclatante joie de la Résurrection: « *Reine du Ciel, réjouissez-vous parce que Celui que vous avez été jugée digne de porter dans votre sein est bien ressuscité comme Il l'avait prédit.* » C'est encore l'Annonciation que chaque *Ave Maria* du chapelet et du rosaire rappelle avec toute l'insistance étonnée de l'amour.

Ni l'*Angelus*, ni le *Regina Coeli*, ni l'*Ave Maria*, qui rappellent l'Incarnation de Dieu, ne sont de « petites » dévotions.

Carrefour 51

Robert PICARD, S. J.

PENDANT quatre jours, du 8 au 11 février, un groupe de nos travailleurs intellectuels, jeunes et moins jeunes, se réunissait à l'Université de Montréal pour étudier *le rôle des laïcs dans l'Église*. Le problème est d'envergure. Mais il importe de ne pas l'esquiver. Et cette volonté de comprendre sa responsabilité de chrétien dans notre monde est un indice encourageant de santé spirituelle.

Le Centre catholique des Intellectuels canadiens, encore à ses débuts, mérite des félicitations pour avoir répété le succès de Carrefour 50. Même atmosphère de liberté, de franchise dans l'échange des points de vue, de sympathique effort de compréhension. Y furent pour beaucoup la discrète présence du R. P. Louis Régis, O. P., directeur de l'Institut d'Études médiévales, et l'affabilité du vice-président, M. Marcel Rouault, directeur de l'Institut de Physique, le président, M. Maximilien Caron, ayant été retenu chez lui, comme d'autres, par une malencontreuse épidémie de

grippe. Mais chez tous était manifeste un désir de conciliation, de collaboration. La revendication pointait bien encore un peu. L'habitude est vieille en nous — certains disent même nationale — de supposer spontanément qu'on ne peut avoir de *raisons objectives* de penser autrement que nous. La contradiction apparaît tout naturellement préjugé, et le « sens commun » — dont le critère est, paradoxalement, le sens propre — se sent facilement lésé. Des rencontres comme Carrefour 51 prouvent que nous pouvons apprendre à discuter objectivement.

* * *

Il y a lieu de définir avec plus de précision cet *esprit* de Carrefour. La barricade qui, subrepticement, était à s'élever dans notre milieu entre clercs et laïcs exige une saine réaction.

Je ne feins pas de croire que la confiance soit en passe de redevenir totale. L'agressivité affleure souvent chez le laïc contre ce qui lui paraît inertie ou empiète-

ment du clergé. D'autre part, devant cette attitude, le clerc, aussi souvent, se montre ombrageux, réticent, autoritaire. Tension des esprits qui ne favorise pas la confiance.

Phénomène facile à comprendre pourtant, si on en retrace la genèse. Notre clergé, on le reconnaît, assure la survie de notre peuple, en faisant son unité spirituelle, en lui servant de conscience et de guide aux heures tragiques. Cela nous a dessiné une physionomie nationale bien particulière, qui a pu faire penser au moyen âge: les valeurs spirituelles, assurées de leur primauté, ont grisailé plus ou moins les valeurs temporelles. Cela crée, en même temps, chez les représentants du spirituel, une attitude protectrice, paternaliste; et les laïcs ont l'impression parfois qu'aux yeux des clercs les réponses ultimes sont des réponses totales.

Mais le monde moderne a fait la découverte des valeurs temporelles. Bien souvent, par malheur, en les *opposant*, pour les affirmer plus fortement, aux valeurs spirituelles. Ce qui s'est résolu dans le spectacle navrant de notre monde divisé: un monde temporel ignorant des valeurs spirituelles, un royaume spirituel relégué le plus possible en marge des intérêts terrestres.

Comme leurs contemporains, nos laïcs ont fait la même découverte de ces valeurs temporelles, de ce domaine propre de leur compétence humaine et chrétienne. Ils ont pris conscience de leur responsabilité et veulent l'exercer en adultes, maîtres de leurs décisions libres. Que l'affranchissement se fasse revendication chez l'enfant trop protégé, trop longtemps dépendant, quel éducateur s'en étonnerait? Que la maman trop protectrice s'en émeuve, qu'elle souffre en son attachement maternel, il faut le comprendre aussi. C'est son devoir quand même, à elle, de faciliter ce détachement psychologique, d'affranchir elle-même l'adulte qui naît. Le lien spirituel de la piété filiale ne s'établira qu'à ce prix.

La division chez nous entre clercs et laïcs vient de ce conflit *émotif*. Elle n'est pas généralisée encore; mais elle ne peut que s'exacerber si on ne hausse le conflit sur un plan *rationnel*. La raison fut donnée à l'homme précisément pour rendre humains tous ses actes: c'est-à-dire intelligents et libres. Ce dont nous avons, clercs et laïcs, le plus urgent besoin, c'est d'un *effort de lucidité* fait en commun, et non plus de part et d'autre d'une barricade. Nous avons, les uns et les autres, à comprendre notre rôle exact dans l'unité du Corps du Christ, l'Église, telle qu'elle vit dans ce monde temporel, telle qu'elle se réalise dans sa transcendance spirituelle, pour le remplir plus pleinement, ce rôle, au service de nos frères dans le Christ.

Mais alors quel but peuvent servir la revendication, le rappel des insuffisances passées et présentes? Ces insuffisances, les clercs les sentent bien; autant que les laïcs ils en souffrent. Les leur reprocher, cela n'en avance pas la solution. D'autre part, à quoi peut rimer pour les clercs l'évasion dans les généralités, et jusque

dans l'autoritarisme? Un principe général peut éclairer un problème, il ne le résout pas. Et pas davantage une décision arbitraire. A toutes les questions que pose la vie de tous les jours, la réponse ne peut venir que d'une confrontation objective de l'idéal du Christ et des contingences de l'action humaine. Dans ce dernier domaine, la compétence première appartient aux laïcs. Ni les uns ni les autres n'ont le moyen de construire seuls un monde chrétien. Il faut faire une place au dialogue.

* * *

Cet esprit, ce fut celui de Carrefour 51. Nous devons à l'Église et à notre patrie de le promouvoir et de l'étendre à toutes nos activités. Quant aux premiers fruits de cet effort de lucidité, nous aurions mauvaise grâce de nous montrer exigeants. Avant d'obtenir un rendement d'un outillage nouveau, il faut d'abord apprendre à le manier. Si les conclusions de Carrefour 51 restent assez difficiles à préciser, ne serait-ce pas surtout faute de méthode?

Car il est une méthode de la réflexion en commun comme de la recherche scientifique. Le problème fut-il suffisamment analysé, les étapes de la solution assez nettement marquées? Certaines communications ont paru s'arrêter court, bien en deçà d'une conclusion vraiment féconde. Et, ma foi, il fallait bien s'ingénier un peu pour comprendre, dans le contexte, la portée de tel ou tel témoignage. On ne peut, naturellement, s'attendre à résoudre, en une demi-douzaine de sessions, le problème nouveau que pose la répartition des tâches de la vie catholique. Aussi la préparation, au cours de l'année qui précède le Carrefour, doit-elle être poussée d'autant plus sérieusement. Et dès là devrait s'instaurer le dialogue entre laïcs et clercs. Les travaux apporteraient alors des conclusions déjà élaborées, que mettrait au point la discussion en commun. Les tangentes nombreuses que prennent nos débats vers des propos plus ou moins pertinents ne s'expliqueraient-elles pas par une préparation trop imprécise, et donc des buts mal définis?

Quoi qu'il en soit, je ne m'aventurerai pas à formuler les conclusions de Carrefour 51: elles ne me paraissent pas assez fermes pour s'imposer identiques à tous les participants. Un problème au moins est né chez tous, celui de leur responsabilité de chrétien. Le monde souffre et gémit parce qu'il ne connaît pas le message du Christ. Moi qui suis membre de l'Église du Christ, que puis-je faire pour sauver ce monde? Et, brusquement, on a senti le mal de son ignorance. Et le devoir est apparu de s'instruire de sa religion comme de sa spécialité d'intellectuel: car on est chrétien plus profondément encore qu'intellectuel. Carrefour 51 a, je crois, fait naître cette inquiétude. Ce n'est pas une conclusion. C'est un fruit, qui porte tous les espoirs d'une semence.

Le rôle du laïc dans l'Église, cela me paraît donc une question encore posée, une recherche que doit poursuivre le Centre catholique des Intellectuels canadiens. Il y a lieu de séparer nettement, dans cette vue, l'étude du sacrement de confirmation et celle du sacrement de mariage. Études capitales l'une et l'autre, à pousser parallèlement, mais dont la deuxième ne peut éclairer notre problème. Parce que le laïc n'est pas laïc par le fait de son mariage: il y a des laïcs célibataires, y compris les religieuses et beaucoup de religieux; et puis, il n'y a pas l'opposition qu'on a supposée entre l'ordre et le mariage, puisque certaines Églises catholiques orientales possèdent un clergé marié. Les époux, comme tels, n'exercent pas une fonction ecclésiastique, mais familiale: a-t-on réfléchi au fait qu'ils sont eux-mêmes les ministres du sacrement?

La fonction proprement ecclésiastique du laïc, c'est le sacrement de confirmation qui la fera comprendre. Par le caractère qu'il confère, il fait accéder le chrétien à un niveau de vie active et personnelle dans le Christ, en même temps que, par les vertus et les dons, il lui donne les moyens surnaturels de l'exercer. Cette action, c'est l'action même du Christ, et l'œuvre qu'il tente

d'accomplir encore tous les jours comme aux jours de sa vie terrestre: faire un monde chrétien qui parle aux hommes de l'amour du Père. Sans illusion toutefois: nous ne rentrerons jamais au paradis terrestre. Mais, comme Jésus, réparant le mal par la croix, dans la conscience que nous construisons avec lui un paradis nouveau où règne l'amour.

Dans cette perspective, nous retrouvons l'émouvant message de S. Exc. Mgr Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal, aux membres de Carrefour 51. C'est ce que nous retiendrons par-dessus tout de ces journées d'étude. Mais, plus que des conclusions, ce sera tout un programme. Fidèle à l'esprit de l'Église enseignante, Son Excellence trace les grandes lignes de notre vie chrétienne dans ce monde, laissant à chacun le soin d'y situer les jours et les heures de sa vie personnelle. « Je n'ai pas d'ordres à vous donner. » L'Église nous répète le message de son divin Époux. C'est l'amour qui doit répondre, et non pas le conformisme.

LES JOURNÉES DE NICOLET

Albert PLANTE, S. J.

LES 13, 14 ET 15 MARS, eurent lieu à Nicolet, sous le sympathique patronage de S. Exc. Mgr Martin, malheureusement retenu à l'hôpital par une mauvaise grippe, des Journées d'étude organisées par la Société canadienne d'Établissement rural en vue du premier congrès international catholique de vie rurale qui se tiendra à Rome à la fin de juin. Ces Journées furent intéressantes: par le nombre des assistants que n'arrêtèrent pas des chemins difficiles; par les sujets traités puis discutés en commissions et en forums; par la franchise et la cordialité des échanges; par la déclaration finale qui synthétisa tout le travail. Cinq exposés alimentèrent commissions et forums: le milieu rural, la famille, la paroisse; l'éducation religieuse et humaine dans le milieu rural canadien-français; l'organisation professionnelle en agriculture; l'éducation professionnelle en agriculture; la colonisation et les divers types d'établissements ruraux.

M. Esdras Minville, bien au courant de la culture canadienne-française, dégagait les traits de notre milieu rural.

Notre culture, d'inspiration chrétienne et de génie français, est marquée des caractères de cette double origine: elle est *spiritualiste*; *personnaliste*, sans attrait pour le collectivisme, étatisé ou privé; *communautaire*, par la famille et l'association professionnelle; *qualitative*, mettant l'homme en garde contre une action utilitaire

et pas assez dégagée de la technique. Ce sens de la qualité s'est manifesté chez nous plus par la tradition artisanale que par la production de l'esprit.

Centrée sur la personne humaine et embrassant de façon hiérarchisée l'ensemble des valeurs économiques, intellectuelles, morales et religieuses nécessaires à la destinée de la personne, la culture canadienne-française a produit un ordre social où l'homme a possédé sa terre et ses instruments de travail et où il a travaillé de manière humanisante; cet ordre social a, de plus, solidement inséré nos pères dans le milieu familial et paroissial. La personne, la famille, le travail, la paroisse, telles sont les données essentielles qui ont fait le Canada français. L'explication première de notre survivance, malgré la conquête, fut notre ruralisation totale. Cette ruralisation totale est sans doute une des causes de notre insuffisance économique; mais en confinant nos ancêtres dans une économie fermée, centrée sur la terre, la famille et la paroisse, elle favorisa en eux le développement des valeurs morales et religieuses et les protégea contre l'assimilation. Parmi les différentes attitudes sociales du type venu de France, retouché par notre milieu et devenu la variante canadienne, il faut signaler le sens de la tradition et de la continuité historique; les traditions familiales et terriennes ont été les lignes de force de notre histoire.

Ces considérations, qui résument bien imparfaitement l'exposé de M. Minville, suffisent à montrer qu'il se trouva à poser, dès le début des Journées, les principes de base du problème rural canadien-français, plusieurs de ces principes ayant d'ailleurs une portée universelle. Ces principes sont plus une image du passé et une source d'inspiration pour l'avenir qu'un tableau rigoureusement exact de notre situation actuelle, comme le remarqua M. Minville, en réponse à une objection d'un auditeur. Notre province, en effet, est devenue urbaine dans une proportion de plus de 63 pour cent, et l'industrie a connu, surtout depuis une dizaine d'années, un accroissement considérable; de multiples influences (radiodiffusion, cinéma, presse, publicité commerciale) vont jusqu'à la campagne présenter une conception matérialiste de la vie; l'esprit familial et l'esprit paroissial, encore vigoureux en beaucoup d'endroits, ont dans l'ensemble perdu de leur force; notre économie rurale, par une évolution normale, est maintenant grande ouverte, et le progrès technique, également normal, exige un effort d'adaptation qui doit sauvegarder à tout prix notre petite et moyenne propriété agricole ainsi que le sens des valeurs spirituelles.

Cette énumération, non exhaustive, laisse pressentir la portée pratique des exposés de M. le chanoine Armand Malouin, aumônier de la Fédération diocésaine de l'Union catholique des cultivateurs et directeur de l'École moyenne d'Agriculture « Noé-Ponton » de Sherbrooke, sur l'éducation religieuse et humaine dans le milieu rural canadien-français, et du P. Engelbert Lacasse, S. J., aumônier général adjoint de l'U. C. C. et aumônier général des bûcherons, sur l'éducation professionnelle dans l'agriculture. Voici quelques-unes des questions que les cinq commissions discutèrent après ces exposés: Jusqu'à quel point l'éducation religieuse et humaine dans le milieu rural canadien-français a-t-elle contribué à la formation de notre type social rural? A quoi attribuer l'affaiblissement du sens humain et chrétien dans la génération rurale actuelle? Quel serait le contenu d'une spiritualité chrétienne préparant la génération actuelle à l'accomplissement de ses responsabilités personnelles, familiales, sociales et nationales? L'enseignement actuel du catéchisme est-il conforme aux besoins du milieu rural chrétien? Nos écoles rurales doivent-elles s'adapter davantage à la vie rurale et donner à nos jeunes une meilleure intelligence de leur vocation rurale? Est-ce du ressort de la profession de s'intéresser aux écoles rurales? Nos écoles moyennes et supérieures d'agriculture ont-elles la possibilité de donner une conception suffisamment spirituelle de l'agriculture? Dans leur enseignement, nos collèges classiques et commerciaux font-ils valoir suffisamment les valeurs rurales? En principe, les universités ont-elles un rôle à jouer dans l'éducation professionnelle: a) par leurs facultés, b) par leurs services? Si l'on ajoute la question sur les rapports entre association professionnelle et coopératives, l'on com-

prendra aisément que les commissions ne chôchèrent pas et que les échanges furent à la fois cordiaux et animés. (Voir, à la page 98 de la présente livraison, le résultat des conférences et discussions.)

Une étude de notre problème rural aurait été incomplète si le programme avait oublié la corporation agricole ainsi que la colonisation et les divers types d'établissements ruraux.

Le mot *corporation* effraie ceux qui lui donnent, par préjugé ou ignorance, un sens que personne ne revendique. Les derniers papes n'auraient certes pas tant insisté sur la corporation si elle ne constituait pas un excellent moyen de régler le jeu des activités individuelles au sein de la profession, assurant ainsi plus efficacement l'orientation des droits et des devoirs de chaque membre vers le bien commun de la profession et de la société. En faisant de la corporation un corps obligatoire et autonome, capable d'édicter des règlements, de régler les conflits et d'organiser des services, l'État pose un geste heureux non seulement envers la profession mieux au courant que quiconque de ses propres problèmes, mais aussi envers lui-même, en raison de ses charges déjà lourdes. Ce n'est pas d'ailleurs un pouvoir illimité qu'il accorde, vu qu'il reste toujours le gérant du bien commun de la société et qu'il peut, à ce titre, surveiller la corporation pour l'empêcher de tomber dans un égoïsme collectif, contraire à l'intérêt général.

Un travail sur la corporation est toujours un peu ingrat, car le conférencier, surtout s'il espère voir la doctrine se concrétiser un jour, est exposé à se faire traiter par d'aucuns d'idéaliste. M. Léopold Paquin, directeur du service de propagande de l'U. C. C., fit un exposé bref et clair sur la corporation agricole.

Il est difficile de pronostiquer à quel moment précis celle-ci existera dans le Québec. Mais il n'est pas naïf de croire qu'elle naîtra un jour, notre monde rural comportant déjà un certain nombre d'éléments précorporatifs qu'il devrait être relativement facile de coordonner, avec la bonne volonté des différents groupes et la sympathie de l'État.

Un vivant exposé sur l'établissement rural, par M. C.-E. Couture, président de la Société canadienne d'Établissement rural, vint clore la série des sujets au programme. Cette conférence terminait bien les Journées. Plus notre milieu rural sera fidèle aux lignes de force de son histoire, faite d'amour de la terre, de la famille et de la paroisse, plus il sera ingénieux et tenace pour élaborer et exécuter un plan d'établissement rural rationnel qui sache tenir compte des possibilités paroissiales, régionales, provinciales et nationales.

Nous possédons, affirma M. Couture, les trois éléments essentiels d'une politique de peuplement: les hommes, les richesses naturelles, les moyens de financement. Il insista sur une vérité que les commissions endossèrent et développèrent sans la moindre hésitation:

pas d'établissement rural d'envergure sans une éducation qui donne aux enfants l'esprit de sacrifice, la mystique de la terre, le sens de l'épargne. Autre vérité: sans la collaboration intime de l'Église, des parents, de la profession organisée, de la paroisse, des organisations paroissiales, de l'État, il n'y aura pas de politique vraiment féconde d'établissement rural.

Mgr Luigi Ligutti, directeur de la *National Catholic Rural Life Conference* des États-Unis, ne m'en voudra pas de dire que l'élan américain et la bonhomie latine qui caractérisèrent sa conférence du 14 au soir furent une détente pour les congressistes. Détente instructive, car Mgr Ligutti a une vaste expérience. Il y a déjà longtemps qu'il conçut et exécuta un plan très concret pour assurer le bien-être d'un groupe de cultivateurs américains; de plus, il a pris contact avec un grand nombre de milieux ruraux de par le monde; enfin, il est observateur du Saint-Siège à la *Food and Agriculture Organization* (F. A. O.) des Nations Unies, le seul organisme international où se trouve un représentant du Pape. Initiateur du prochain congrès de Rome, il ne ménagera rien pour son succès, car il est convaincu que le problème rural est le problème par excellence: *The problem of the land and of the people on the land is the greatest problem*. Cette affirmation fait penser aux

grands propriétaires terriens et à la misère du prolétariat rural de certains pays. Mgr Ligutti est frappé par l'économie rurale de la province de Québec, où les cultivateurs sont maîtres de leur terre et où la famille et la paroisse sont des forces vivantes. « Vous êtes un modèle pour les autres pays. Vous ne vous faites pas assez connaître. » Ce témoignage nous gardera optimistes dans notre effort de prise de conscience et de mise au point de notre problème rural.

La *Déclaration de Nicolet* (voir p. 98) a synthétisé de façon nécessairement schématique le travail des Journées. Quelques-unes des formules pourraient être plus parfaites. On soupçonne d'ailleurs aisément que des séances d'à peine une heure en commissions ont laissé des coins inexplorés. Telle quelle, cependant, la *Déclaration* sera très utile, car elle présente en raccourci les facteurs indispensables à la vitalité de l'esprit rural. Le rapport complet paraîtra un jour en volume. Les agriculteurs, jeunes et vieux, qui le parcourront enrichiront leur personnalité et apprécieront mieux leur rôle. Les autres, tout en vivant heureux là où la Providence les a placés, estimeront davantage l'action de notre groupe rural dans le développement de notre nationalité et du pays.

MAISONS DU BONHEUR

Alexandre DUGRÉ, S. J.

TROIS BEAUX PETITS VOLUMES, édités au *Bien public* des Trois-Rivières, nous arrivent ensemble, qui méritent plus qu'une recension: *le Miracle du curé Chamberland*, par Mgr Albert Tessier, *Routes canadiennes 49* et *Écoles de bonheur*, de l'abbé Houyoux, prêtre de France.

Routes canadiennes 49, c'est le récit de voyage des vingt-cinq Français du comité Marquette, présidé par M. le sénateur Ternynck, en hommage aux saints Martyrs canadiens. Récit de belles réceptions partout, à Québec, à Montréal et en Mauricie naturellement, où Mgr Tessier fait les honneurs, puis à Ottawa, à Sudbury et aux reliques sacrées des forts Saint-Ignace et Sainte-Marie. M. le ministre Robert Schuman, venu rejoindre le groupe, communie en vrai pèlerin au plus vénérable des hauts lieux légués ici par la France.

Le voyage se termine sur un épisode qui reste: la visite à une belle expérience sociale et ouvrière, la fabrique de coton Wabasso des Trois-Rivières. Chez les ouvriers, « on sent la maîtrise créée par l'habitude, mais pas de tension, pas de pli mauvais au front ». Autrefois, « l'ouvrier se cachait, le directeur se fâchait, et l'on ne savait plus si l'un se cachait parce que l'autre se fâchait, ou si c'était l'inverse », dit l'avocat Bureau, qui a contribué à changer l'état de choses. Il leur parle, les questionne, les fait penser, leur donne de la fierté, organise des soirées avec leurs talents. Surtout, le directeur, M. Whitehead, a grandi le salarié au rang d'associé, participant aux bénéfices, une fois les ventes faites. Chacun travaille dans son intérêt: on a partagé \$216,887 entre 1,400 ouvriers. « Maintenez la qualité du produit, ou les clients iront ailleurs. Un marché perdu ne revient pas. » On com-

prend, on travaille franc. L'auteur invite en France ces ouvriers de bonne humeur: « Vous avez un message de joie à nous apporter! »

Écoles de bonheur, ce sont nos 103 écoles d'enseignement ménager. L'abbé Houyoux, piloté par Mgr Tessier, en a visité 25, assez pour avoir une bonne idée de toutes et de l'heureuse formule. En 1882, les Ursulines de Roberval inauguraient le genre en faveur des colons du Saguenay. Le succès fut tel que l'Université Laval se l'affiliera en 1909. Saint-Pascal a suivi, puis 14 autres de 1911 à 1931, alors que six années de temps mort ou de snobisme contre ce manque de grec, supposons, y étendent le chômage: les 16 écoles ne reçoivent alors que 229 élèves.

En 1937, M. Duplessis, qui connaît bien Mgr Tessier, le nomme visiteur et propagandiste de l'éducation familiale. C'est élargir son champ, « tabler sur ses qualités d'éducateur, ses dons de persuasion et sa ténacité ». C'est la plus heureuse nomination depuis la Confédération. Aujourd'hui, l'on compte 103 de ces écoles: 3 universitaires, 36 supérieures et 64 moyennes, comprenant 4,255 élèves régulières et 25,000 au postsecondaire, en cuisine, couture, tissage, puériculture, etc. La récente et luxueuse fondation à Saint-Jacques de Montcalm, « un temple de la femme dépareillée, a valeur de signe de la victoire. Ici va se développer cet enseignement à l'état pur. On n'y fera que cela », pour 250 élèves.

Mgr Tessier, ancien professeur de rhétorique, spécialisé en histoire du Canada, se voit préposé à faire de l'histoire, à construire de l'avenir. Il étudie donc, non le tissage et la

cuisine, mais l'âme profonde qui convient à une formation de haute qualité. Il se fixe d'abord un but: préparer la femme à son rôle primordial, préparer des femmes d'intérieur, normales, équilibrées, têtes, cœurs et mains. Après le but fixé, les moyens à trouver. Il scrute les auteurs de partout, auteurs français, allemands, américains, suisses, belges, italiens, non pour les adopter, mais pour les adapter à nos jeunes.

On leur enseignera à vivre leur vie, pas simplement à la gagner; on développera tous leurs talents pour leur faire donner plein rendement, dans les cinq arts de s'instruire, de sentir, de penser, d'approfondir et de créer. Puisque la femme n'est pas un homme, traitons-la autrement: c'est plus qu'affaire de psychologie, c'est pur bon sens, bon calcul et poésie. Trop de bas bleus ne parlent que de la prose des cordons de même couleur: notre maître en dégage la mystique. Il y ajoute la franche poésie de ses admirables films sur l'histoire et le petit pays, ces films qui enseignent à voir le champ, l'eau, le soleil, les travaux ordinaires, qu'on accomplira de façon mieux qu'ordinaire.

Faut-il des approbations américaines ou européennes? Il est bon de savoir que ç'a été de l'admiration: « C'est une réussite prodigieuse », conclut M. Houyoux après ses visites aux impayables élèves. Il ne peut s'en taire: une atmosphère unique règne dans ces écoles d'humanisme et de féminisme, de mains habiles et de têtes bien faites, dans ces « écoles de fidélité » aussi, contre des menaces matérielles et surtout morales, pour défendre le sanctuaire du foyer, remettre à la mode les vertus familiales, créer un snobisme de la famille, de la famille nombreuse, joyeuse, généreuse, travailleuse et chrétienne. Sous le patronage de Mère Aimable, on apprend sept choses, ou mieux à devenir sept femmes en une: ménagère, infirmière, maîtresse de maison, femme élégante, citoyenne, épouse et mère ».

Les écoles moyennes et supérieures reçoivent les fillettes après la septième et la neuvième année. C'est dire qu'on enseigne les matières ordinaires à ces degrés, en y ajoutant et dosant les sujets nouveaux selon l'orientation voulue. Rien de fixe dans le programme; seul le but à atteindre, dans le milieu et le climat de l'école. On s'organise en familles d'élèves, en coopératives d'achat, en services des jeux, du folklore, de la liturgie; on pratique la Caisse populaire et le budget familial, « cette comptabilité qui est de l'arithmétique morale ». Tant de querelles de ménage naissent dans les dépenses! Entre vingt et soixante-cinq ans, un mari gagne \$100,000, et la femme en touche les trois quarts: ne doit-elle pas savoir dépenser à propos? Un stage à la pouponnière, qui enseigne à manier des bébés plus vivants que des poupées, met le comble au bonheur.

Ce que les anciennes pensent de l'école? « Quels services elle nous rend! Grâce à elle nous avons pu entrer de plain-pied en ménage et éviter bien des erreurs. Par exemple, la psychologie, c'est le tout du mariage. Il en faut auprès des enfants, auprès des beaux-parents, surtout à l'égard du mari. »

La vie de l'école est une vie de famille: jamais de chicane! Pas de susceptibilité comme dans les internats où l'on s'énerve. Ici pas d'énervement, grâce à la variété: 430 heures de théorie, 515 heures de pratique. On s'instruit en jouant; l'éducation y est vraiment une œuvre d'amour. L'esprit donne son sens et sa pleine valeur au travail des mains. Quel est cet esprit? Le P. Alcantara Dion l'a formulé: « L'école ménagère prend comme centre d'intérêt la maison et l'enfant; comme point d'appui, l'instinct le plus puissant qui soit chez la femme, l'instinct maternel, avec tous les dons merveilleux qui l'accompagnent. »

Devenues femmes, ces élèves jouiront-elles d'une maison? Toute à elles? Si elles n'en possèdent pas, ce ne sera pas la

faute du chanoine Chamberland ni de tous les apôtres des logements coopératifs. *Le Miracle du curé Chamberland*, raconté par Mgr Tessier, place le beau rêve dans une belle réalité. L'esprit de famille n'est pas tout, encore faut-il un logis normal.

Toute la province a lu ou vu la belle aventure d'un faubourg de misère devenu, en vingt-cinq ans, paroisse modèle: 167 familles en 1925; en 1950, 1,148, dont 532 propriétaires. En six ans, la coopérative a bâti 180 maisons à deux logis et elle en a aidé 160 autres de même type. L'évaluation de la ville cote à \$5,200 ces maisons de \$9,000. Voilà donc \$1,600,000 d'enrichissement pour ce qui n'a pas coûté \$1,000,000, et le bonheur s'y ajoute par surcroît. Avec \$50 par mois, on paye intérêts, amortissement, taxes, assurance-feu et assurance-vie de \$2,000, puis la dette s'éteint en seize ans.

On a raconté dix fois ce miracle d'un curé porteur de lumière et de chaleur, qui ne s'attarde pas à trente-six questions: il saute à la réponse; il ne gémit pas sur les bobos sociaux: il trouve le remède, cette création à partir de zéro: projet, discussions, prière, emprunts, lots à \$10, coulée de 30,000 blocs de ciment le soir, plans gratuits de l'architecte Denoncourt, une Saint-Jean-Baptiste qui a donné une corvée avec pique-nique aux fèves, 8 maisons de \$3,200 occupées avant l'hiver, puis les 10 chantiers 1945 au coût de \$3,872. Les vingt maisons valent plus de \$100,000 et coûtent \$71,000 plus 40,000 heures de travail. En 1947, on bâtit en bois et papier-brique, 30 sur 34, pour \$4,251. En 48, 32 sur 35 avec cave de six pieds, \$6,000.

Le curé bâtisseur, déjà coté grand homme, fut créé chanoine: ses joyeux ouvriers l'auraient fait pape. Tout le monde veut se bâtir. La Caisse populaire avance \$300,000 pour les 60 maisons de 1949, qui coûtent \$6,000 et 48,000 heures d'ouvrage des 60 coopérateurs. En 1950, église neuve et 40 maisons pour fêter le vingt-cinquième anniversaire de la paroisse, née dans les mesures.

M. le curé Chamberland s'est révélé chef et père, contre-maître et menuisier, semeur d'optimisme et de remontrances aux retardataires. Les hommes se sont montrés hommes, et les femmes, bonnes conseillères, bons peintres et bonnes calculatrices, de préférer une maison à un vison. Des ouvriers même un peu branleux, qui bouclaient à peine au jour du loyer, sont aujourd'hui propriétaires heureux, changés, transformés, ambitieux. Aux jours de la construction, ils ont désappris le chemin de la taverne et du restaurant: ça continue. « Transformation radicale sur tous les terrains, dans tous les domaines. Plus sûrement que des revendications, des plaintes ou des révoltes, la charité chrétienne, l'amour mutuel, l'esprit d'équipe, le travail soutenu et la vertu d'épargne ont opéré la réhabilitation économique et sociale d'une population ouvrière à revenus médiocres, qui semblait vouée fatalement à une existence pénible et précaire. »

Leur Caisse populaire, fondée en 1938 avec 64 sociétaires et un actif de \$4,046, groupait 663 membres en 1949, avec un actif de \$202,969.61. L'avarice va-t-elle naître?... Au contraire, le sens social s'éveille: on a compris le bon usage de l'argent. Les salaires ont dérivé des superfluités aux placements utiles, à la part de Dieu, aux œuvres de reconnaissance, aux messes d'action de grâces, complément des messes pour les biens de la terre. La générosité devient la note dominante: plus d'un dollar par famille aux missions, à la semaine de la Livre, \$2,000 aux fêtes du vingt-cinquième anniversaire, \$600 pour la Croix de l'Année sainte.

Les maisons du bonheur complètent les écoles de leurs filles. Qu'on y ajoute le jardin, l'occupation en commun des heures libres, la bonne humeur au travail salarié, l'initiation des enfants à une culture qui chante et à celle qui donne légumes et fruits, ce sera pour la famille ouvrière la vie aussi naturelle qu'on peut l'espérer en ville.

Aucune raison de se percher aux troisièmes étages-étuves, et de se priver d'espace et d'air pur: les autobus ont changé toute la question de la résidence éloignée de l'usine. Le Canada est assez grand pour qu'on cesse de se jucher et de s'écraser dans les rues étroites. D'autant que les prêts du gouvernement tirent aujourd'hui bien des épines du pied, en libérant des cauchemars d'emprunt et des plaies d'argent si souvent mortelles. Comme effet moral, ces logis pimpants et rougeauds font redresser les épaules et relever les fronts, que les taudis rabaissaient. Vraiment, c'est la promotion ouvrière. Pourquoi les gouvernants n'y ont-ils pas songé entre 1930 et 1940? Le chômage eût été fécond. Quand le bâtiment va, tout va.

La plus belle forme de lutte contre le mécontentement, père du communisme, et contre le taudis, père des hôpitaux, c'est cette lutte constructive, qui sème le bonheur. L'homme grandi est fier d'être quelqu'un. Il existait, maintenant il vit. La femme est promue dame, maîtresse d'un foyer bien à elle, et les enfants montrent avec joie leur maison, pensée et clouée par leur père et ses amis.

Quant à la ville, qui a si bien fait les choses: lotissement de l'ancienne commune, creusages, rues, écoles, elle perçoit aujourd'hui des taxes et des compliments, et très peu de délits. La paroisse-champignon reste un spécimen vivant de la doctrine sociale de l'Église et de l'amour du prochain érigé en système, canalisé par un apôtre à miracle, dont l'action a fait de l'ordre avec ce qui pouvait être un désordre.

HORIZON INTERNATIONAL

KOMINFORM *LE COMMUNISME international doit la plupart de ses victoires aux divisions de ses adversaires.* Ces derniers, s'ils ne veulent pas se laisser déborder, doivent maintenir une cohésion organique. Celle-ci, surtout en temps de crise, ne supprime pas les causes de désaccord mais les accentue. On croit toujours que l'autre refuse sa part d'effort. On put craindre un instant, en février, que les catholiques américains et canadiens n'aillent se colleter au sujet de la participation commune aux événements d'Extrême-Orient; ils furent plus sages. Avant de s'impatienter, pourquoi ne pas étudier à qui profiterait la chicane?

1. A toutes les époques, les individualistes ont préféré agir seuls. Ils profitaient des guerres d'autrui, vendaient aux uns et aux autres, pour se ranger, à la fin, du côté vainqueur. Ou encore, ils mettaient la division dans le camp adverse, suivant le dicton, vieux comme le monde: *Divide et impera*. D'autres s'enfermaient dans leur solitude avec le raisonnement suivant: plus on se chicane, moins on collabore; plus on s'isole, et plus on est maître chez soi. Avant l'établissement de la Société des Nations et des Nations Unies, cet « égoïsme sacré » (Aristide Briand) fut la façon courante de procéder. Aujourd'hui, on survit ensemble, ou l'on est pendu séparément. Les ouvriers s'organisent pour défendre leurs intérêts; les patrons font de même avec leurs associations patronales; les nations se débattent à l'O. N. U. pour éviter de s'entretuer. Ceux qui ne collaborent pas avec autrui se trouvent hors du courant. On les écoute peu, même et surtout quand ils crient très fort. Ils risquent de se faire assommer par tout le monde.

En général, les gens comprennent cela. Ils veulent que les droits et les devoirs soient équitablement partagés, et qu'un pays ne fasse pas sa politique sur le dos d'autrui. Ils sont prêts à faire leur part.

2. Par le *matérialisme dialectique*, l'exploitation de la chicane est devenue une science. Le communiste étudie les *antagonismes* qui existent chez ses adversaires, les transforme en conflits. Pendant ce temps, il reste neutre, proclame son amour de la paix, regarde ses concurrents s'entretuer, et saisit ce qui lui convient. En trente-quatre ans, grâce à ces méthodes appliquées avec savoir-faire et ténacité, et en se servant d'hommes auxquels ils surent infuser un dévouement illimité, les communistes ont conquis la moitié du monde.

Dans le conflit actuel, la stratégie bolchévique donne une très grande importance au Canada.

Voici trois citations. D'abord, celle extraite de la revue multilingue de Moscou, *Temps nouveaux* (édition française,

18 octobre 1950, p. 42). L'article est du Canadien Dyson Carter.

Les Américains et leurs partenaires au Canada ont beau fulminer en voyant « les sentiments favorables à la neutralité » gagner toujours plus les Canadiens. Depuis un an le Congrès canadien pour la paix donne à cette profonde opposition à la guerre une vigoureuse expression. De l'Atlantique au Pacifique, le mouvement en faveur de la paix grandit rapidement. Ce n'est pas fortuit. Il existe au Canada une base vaste et puissante pour la paix.

Au premier rang de ce mouvement vient la *seconde* nation du Canada — les Canadiens français. Ils sont plus de 3 millions, résidant presque tous dans la province de Québec, parlant le français et appartenant à l'Église catholique. Pendant deux cents ans ils ont victorieusement résisté à toute anglicisation, ayant su garder une culture originale. Leur lutte pour une égalité nationale complète a depuis longtemps été au Canada une question politique d'importance essentielle. Actuellement, les Canadiens français poursuivent une lutte énergique pour la défense de la paix.

La participation du Canada aux deux guerres passées risquait souvent d'être compromise par d'importantes et énergiques manifestations des masses de Canadiens français contre la guerre. A l'époque, le mouvement était dirigé par une poignée de nationalistes bourgeois et d'ecclésiastiques. Maintenant que d'importantes industries sont apparues à Québec et que la classe ouvrière forme la majorité des Canadiens français, c'est aux ouvriers que passe la direction du combat pour l'indépendance et pour la paix.

Le président du Conseil, Saint-Laurent, est un reflet déformé de ce changement. Canadien français lui-même, représentant des milieux de Québec qui ont depuis longtemps pactisé avec le capital anglo-canadien, Saint-Laurent fut nommé premier ministre pour essayer de rallier les Canadiens français au mot d'ordre de « croisade » atomique et anti-communiste. L'entreprise était vouée à l'échec avant même que le premier ministre n'ait fait son discours stigmatisant « la croissance des sentiments de neutralité » de la population. Alors que ces lignes sont écrites, les maires et autres officiels de 72 villes de Québec ont déjà signé la pétition du Congrès de la paix portant le texte de l'Appel de Stockholm.

C'est habile. Il y a un compliment à la fidélité française et catholique, une pointe antianglaise. L'attaque contre M. Saint-Laurent est trop violente et fourbe. Même les bleus trouveront que M. Dyson Carter et Moscou feraient mieux de se mêler de leurs affaires. L'idée que les « ouvriers » (Gui Caron, Fred Rose, ou Tim Buck?) recueillent automatiquement l'héritage de deux siècles d'efforts paraîtra formidable à Séraphin Poudrier lui-même. Il était prêt à payer un peu plus pour ce qu'il voulait. Écoutons maintenant le camarade Gui Caron; nous traduisons cette fois de l'anglais (*The Canadian Tribune*, Toronto, 18 déc. 1950). Un grand titre: *Québec, puissante forteresse contre la guerre, la conscription et l'impérialisme*:

... Le peuple canadien-français est un facteur indispensable, décisif pour empêcher le pays d'être mené à la guerre.

Si nous permettons à M. Saint-Laurent et à ses amis de préparer le peuple canadien-français à accepter la guerre, même à contre-cœur, alors les chances d'enrayer cette poussée deviendront minimes. Si, par contre, nous réussissons à orienter le Canada français dans le sens de la paix, alors, la poussée à la guerre sera brisée.

... La puissante réaction canadienne-française contre l'envoi de troupes en Corée surprit beaucoup de grands personnages. Les sages du parti libéral n'avaient-ils pas prophétisé que l'antiimpérialisme disparaissait chez les Canadiens français? C'est le contraire qui est vrai. La réaction le prouva.

Comment expliquer que 70 municipalités endossèrent l'Appel de Stockholm? Quand on demanda à M. Duplessis ce qu'il comptait faire, il répondit: « Je n'y puis rien! »

On pouvait sans doute accuser de communisme le *Devoir* et l'*Union des Electeurs*; comment le faire pour la très respectable Société Saint-Jean-Baptiste? Comment expliquer la puissante opposition des Syndicats catholiques à l'envoi de troupes en Corée?

Quand M. Gui Caron parle de paix, il doit sans doute penser à celle que ses amis soviétiques ont imposée à la Chine rouge. Depuis que Mao Tse-Tong est intervenu en Corée, on calcule qu'environ 700,000 Chinois ont été déjà tués ou blessés. La chair à canon, en Extrême-Orient, s'obtient à bon marché. Comme il y a très peu de médecins et de médecines, la presque totalité des blessés meurent de gangrène et de vers. Un missionnaire chinois me racontait récemment comment le seul remède disponible, il y a quelques années, était de laver les blessures dans la saumure. C'était épouvantable. Un communiste, qui approuve ces horreurs, ne devrait jamais parler de paix en public. Que Mao Tse-Tong rentre donc chez lui, et que M. Gui Caron veuille bien lui offrir ses services comme infirmier, puisque la Chine rouge, aujourd'hui, ne veut plus de missionnaires, pas même pour laver ses blessés dans la saumure.

Citons enfin le *projet de résolution* présenté à la quatrième Assemblée nationale du parti ouvrier-progressiste (Toronto, 25-28 janvier 1950). La seule province qui fait l'objet d'un paragraphe spécial est la province de Québec:

Le Canada français veut la paix

L'opposition à l'envoi de troupes en Corée est vaste et sincère au Canada français. L'ampleur de ce mouvement est indiquée par le fait que pas moins de 72 conseils municipaux de Québec ont endossé l'Appel de Stockholm. La Société Saint-Jean-Baptiste s'est prononcée contre la politique de guerre du gouvernement, et des groupes comme ceux de l'Union des Electeurs ont entrepris des actions anti-guerre.

Les seules voix qui se sont élevées au parlement contre la participation du Canada à la guerre de Corée ont été celles de trois députés canadiens-français. Ils ont exprimé la politique traditionnelle du peuple canadien-français, l'opposition aux guerres étrangères, à l'impérialisme et à la conscription.

Depuis des générations, le peuple du Canada français a lutté contre la participation aux guerres étrangères de l'impérialisme anglais. De larges sections de la population comprennent maintenant que le gouvernement Saint-Laurent cherche à les entraîner dans les aventures impérialistes-guerrières des U. S. A. Il aide les impérialistes de Washington à imposer à notre pays le joug que la décrépitude de l'impérialisme anglais ne lui permettait plus de maintenir sur nous. Ainsi, dans le Canada français, la lutte contre le programme de guerre de Saint-Laurent fait partie de la lutte historique pour le droit des peuples à déterminer leurs destinées nationales. Le développement, l'élargissement du mouvement de la paix au Canada français est d'une importance vitale pour sortir du camp guerrier.

Le peuple du Canada français veut la paix. Il demande le droit national de décider par ses propres représentants élus quelle position prendre sur la question de la paix ou de la guerre. Il demande le droit pour le Canada français de ne pas être entraîné dans une guerre contre son gré.

Le quatrième congrès du parti ouvrier-progressiste abrégea ce texte, supprima la référence à la Saint-Jean-Baptiste

et aux députés canadiens-français. En revanche, il décida que les 70 conseils municipaux pro-Stockholm avaient jeté « les gouvernements Duplessis et Saint-Laurent » dans le désarroi. Mieux valait alors ne pas parler des « représentants élus » dont nous avons souligné la présence dans le dernier paragraphe du projet de résolution. En effet, l'unique représentant communiste élu du Canada français (!) est Fred Rose, et il est en prison.

Ces trois textes suffisent. Dans la stratégie communiste mondiale, le Canada français occupe une grosse place et mérite d'énormes efforts.

a) *Efforts communistes pour la conquête du Canada français.* — Les trois textes cités plus haut montrent comment le Canada français constitue, dans la stratégie communiste mondiale, un objectif de première importance. Ici, la besogne ne peut pas être faite par le parti communiste (ou ouvrier-progressiste) dont l'activité est illégale et sujette constamment à l'intervention de la police. Elle retombe dans une très large mesure sur le *Conseil de Montréal pour la paix*, dont le président, Jean Paré, siège dans un bureau au deuxième étage du 1414 de la rue Bleury. Depuis six mois, M. Paré a bâclé un gros travail. Il est vrai qu'un homme qui n'a rien d'autre à faire, mais possède des listes d'adresses, un miméographe et beaucoup de timbres d'un sou peut sans grande difficulté inonder le pays de papier.

Jusqu'ici, le Kominform se vante surtout d'avoir fait signer l'Appel de Stockholm à 72 conseils municipaux. Parfois ils disent 70, ou encore 74, ou enfin 80. On parle encore de 92. Ceci arriva durant l'été de 1950, et l'on aurait aimé que M. Paré se soit conduit de façon plus franche.

Il écrivit dans une circulaire du 27 juillet 1950: « Le Conseil de Montréal pour la paix n'a rien à voir avec le parti ouvrier-progressiste », et encore: « Nous ne sommes affiliés à aucun parti politique. » On peut discuter à perte de vue sur le sens des mots « rien à voir » et « affiliés ». Le fait est que l'activité du Conseil de Montréal pour la paix est claironnée dans la presse communiste mondiale, de Moscou à Toronto, *comme étant la seule importante dans la province de Québec*. M. Jean Paré dira, s'il le veut, que ce n'est pas de sa faute et qu'il s'en lave les mains; il a une façon très simple de se dégager de ces applaudissements compromettants. Qu'il s'explique clairement, une fois pour toutes, sur l'excommunication des communistes.

Il y eut pire. Dans une circulaire du 22 juillet, à coups de citations tronquées, M. Jean Paré chercha à se couvrir de l'autorité de la Ligue du Sacré-Cœur (qui avait fait campagne dans un sens opposé au sien), de l'*Osservatore Romano*, de l'*Action catholique* de Québec, de *Témoignage Chrétien* et d'un certain nombre de prêtres, dont deux canadiens-français. Ici, M. Jean Paré se présentait sous des couleurs catholiques, alors qu'il faisait la besogne que revendique le Kremlin.

Enfin, des 72 municipalités qui signèrent l'Appel de Stockholm, 34 se rétractèrent dès que le secrétariat des Ligues du Sacré-Cœur leur eut montré qu'il s'était agi d'une manœuvre communiste; 210 municipalités signèrent la pétition des Ligues du Sacré-Cœur. La presse communiste mondiale n'en a pas soufflé mot, et continue de parler des 70, 72, 74 ou 80 conseils municipaux qui se seraient rangés de son côté.

Après les conseils municipaux, on tenta de débaucher les médecins. Nous n'avons pas vu la circulaire qui leur fut adressée. Le 13 novembre, la *Canadian Tribune* (communiste) de Toronto donna les noms de 12 médecins qui avaient signé l'Appel de Stockholm; un de chacune des localités suivantes: Macamic, Malartic, Saint-Ambroise-de-Kildare, East-Angus, Montréal, Hull, Sorel, Cap-de-la-Madeleine, Montmorency,

Saint-Liboire, Sept-Îles et Sainte-Émilie-de-l'Énergie; 12 médecins dans toute la province, c'est infinitésimal.

Le 22 janvier 1951, Jean Paré décida d'organiser un plébiscite canadien-français contre la conscription.

Cher monsieur, — Nous vous adressons un appel spécial car l'heure est grave. Pour la troisième fois depuis le début du siècle, les Canadiens français sont menacés par la conscription. Les organisations impérialistes la réclament...

Les familles canadiennes-françaises rejettent la conscription *immorale qui brise les familles*, envoient les jeunes se faire tuer dans des guerres que *nos consciences et nos principes chrétiens condamnent*. Notre peuple a besoin de sa jeunesse *pour sa survivance*...

Avec ses circulaires, M. Paré envoya un carnet de plébiscite, orné du drapeau de la province, croix blanche sur fond bleu et fleurs de lys. Il donna des instructions précises sur la façon de tenir le plébiscite:

Nous suggérons la méthode suivante: après discussion, le Conseil municipal annonce à la porte de l'église qu'à telle date — préférablement un dimanche, commençant après la grand'messe — tous les citoyens sont invités d'aller voter sur la conscription. Le vote peut se tenir soit à l'hôtel de ville, soit à la salle paroissiale.

Avez-vous vu comment M.-Jean Paré mobilise, pour des consignes moscovites, la grand'messe, la salle paroissiale, les principes chrétiens, la conscience, la morale et la survivance? Il y a huit ans, quand l'U. R. S. S. fut attaquée par Hitler, après un mariage d'intérêt qui avait mal tourné, il fallut que ce fussent les Canadiens qui en payent les conséquences. Sur les poteaux de télégraphe, les murs et les garages, on voyait imprimé en mauvais français qu'il fallait immédiatement ouvrir un deuxième front pour sauver... la Russie. On ne parlait que d'aide à la Russie. Aujourd'hui, l'aide à la Russie exige le défaitisme canadien. Il nous semble que c'est trop écœurant pour être habile. Jamais les curés ne céderont les salles paroissiales à la demande d'inconnus derrière lesquels se lève une grande lueur rouge! Alors, veut-on des chicanes entre curés et marguilliers? Quand on parle de paix, et qu'on se livre à des acrobaties intellectuelles qui servent toujours les intérêts d'une puissance qui persécute l'Église catholique, ne risque-t-on pas de se faire traiter d'hypocrite?

b) *But de cette action.* — Quelles que soient les intentions personnelles de M. Paré, dont nous ne sommes pas juge, il applique au cas concret du Québec la théorie et la pratique du *front unique par le bas*, inventée il y a trente ans par Zinoviev (aujourd'hui liquidé), et élaborée par Dimitrov (aujourd'hui décédé) et Stalin. Quand un communiste s'introduit dans un mouvement populaire pour en prendre la direction, il le fait dans un double but, l'un immédiat, l'autre plus lointain. Le but immédiat est d'utiliser ces troupes, réunies par autrui, à la conquête d'un objectif communiste, et par là d'augmenter les effectifs du parti. Tous ceux qui ont étudié le communisme connaissent ce jeu, et s'émerveillent de la facilité avec laquelle tant de personnes s'y laissent prendre encore. Dans le fameux roman de Maxime Gorki, *la Mère*, Pélagie Nilovna, au début, ne s'intéressait pas au socialisme. On l'attira dans l'agitation. Quand son fils fut arrêté, elle distribua à sa place de la littérature qu'elle ne comprenait qu'à demi. Puis, quand son fils sera arrêté de nouveau, elle montera sur l'estrade et parlera « pour le peuple, pour la justice du Christ », exactement comme notre M. Paré parle de conscience et de morale. Elle finira dans une scène de protestation violente contre des gendarmes, aussi brutaux qu'on peut l'être.

Le but lointain est l'avènement du communisme mondial. Il y a quelque douze ans, Pierre l'Ermite publia un article célèbre sur *l'artichaut*. Il s'agissait des pays d'Europe centrale et balkanique qui se faisaient manger l'un après l'autre, comme des feuilles d'artichaut. L'action soviétique a déjà ôté à l'Occident de précieux concours. Depuis plusieurs années, elle a travaillé à détacher la France et l'Angleterre des États-Unis. N'insistons pas sur les résultats obtenus. On fut étonné de l'étrange brutalité avec laquelle M. Stalin attaqua M. Attlee dans ses déclarations du 17 février 1951 à la *Pravda*. M. Attlee avait servi, on le jetait. Un peu comme tous les communistes qui préparèrent l'avènement du parti en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Roumanie et ailleurs. Ils ont servi, ils sont inutiles, on les liquide, la révolution mange ses enfants.

c) *Quelle attitude prendre?* A deux reprises, le secrétariat de la Ligue du Sacré-Cœur s'est adressé aux conseils municipaux de la province afin de les mettre en garde contre ce *Conseil de Montréal pour la paix*. Pie XI a dit: « Le communisme est intrinsèquement pervers, et l'on ne peut admettre sur aucun terrain la collaboration avec lui de la part de qui-conque veut sauver la civilisation chrétienne. » (*Divini Redemptoris*, par. 57.)

La Ligue du Sacré-Cœur s'est bien gardée de dire aux conseils municipaux ce qu'ils avaient à faire dans l'ordre politique. Elle leur a demandé, en accord avec la directive pontificale citée plus haut, de n'avoir aucun rapport avec ce « Conseil de Montréal pour la paix », et de le laisser noircir son papier dans son petit coin de la rue Bleury.

Cette attitude nous semble juste. Dans un moment de crise, tout le monde sait ce que le voisin devrait faire. Il est plus important que chacun s'occupe de ses propres responsabilités. Derrière le rideau de fer, l'unité d'acier forgée par l'homme au nom d'acier (*Stalin!*) est mécanique, sans âme, inhumaine. De notre côté, les forces qui disent non au bolchévisme s'unissent dans un bloc d'hommes vivants où chacun garde son intelligence, son énergie, sa liberté, mais s'unit par la discipline, l'obéissance et la charité à l'effort d'autrui. L'autorité politique — municipale, provinciale, fédérale, internationale — a ses prérogatives que personne, pas même le journaliste, ne peut usurper. Elle a de graves responsabilités à assumer, surtout aux paliers fédéral et international. Ce ne sont pas les autorités militaires ou policières qui dictent, chez nous, la politique générale, mais l'autorité civile suprême. L'Église prêche l'Évangile, ne prend pas d'initiatives politiques, surveille l'observation de la loi morale. La presse renseigne le public et le gouvernement lui-même sur la pensée du public. L'autorité politique respecte la liberté du journaliste, essentielle à la bonne marche du pays. Les organisations ouvrières défendent leurs propres intérêts, mais savent les coordonner avec ceux des autres groupes de la société en vue du bien commun. La liberté n'est pas l'anarchie, mais la libre obéissance à l'autorité légitimement constituée. Un corps social, régi par les lois de la justice sociale, est la réponse totale au bolchévisme; car il est un corps sain, non malade, non cancéreux.

Il faut beaucoup de sacrifices et d'abnégation pour demeurer là où la Providence nous a placés. Cet esprit de discipline assurera le salut de notre monde occidental, car il comblera, avec le ciment de la justice sociale et de la charité, les crevasses que le communisme voudrait ouvrir ou élargir dans notre structure. Nous pensons que cette abnégation et cette discipline sont la condition essentielle de notre survivance.

Joseph-H. LEDIT.

LES LIVRES

DROIT CANONIQUE

Acacius COUSSA, ex Ordine Basiliano Aleppensi: *Epitome Praelectionum de Iure Ecclesiastico Orientali*. Vol. I: *Introductio, De Ritibus Orientalibus, De Fontibus Exsistendi Iuris, De Fontibus Cognoscendi Iuris, De Ecclesiastica Hierarchia*. — Typis Monasterii Exarchici Cryptoferratensis, 1948. 418 pages.

DANS les grands séminaires, les scolasticats des congrégations religieuses, les curies épiscopales elles-mêmes, on a besoin d'un livre de référence sur le droit canonique oriental, car les cas les plus inattendus peuvent surgir, surtout depuis l'arrivée des dépatriés. Le Père Coussa, de rite syrien, professeur de droit canon et de droit ecclésiastique oriental à l'Institut Pontifical *utriusque iuris*, aura droit à beaucoup de reconnaissance pour avoir comblé cette lacune avec un beau traité savant, clair, bien ordonné, et assez soigneusement imprimé. Une bonne table des matières rend la consultation facile. Les sous-titres décrivent suffisamment le contenu du livre. Un autre volume, *De monachis et de aliis religiosis recentioris institutionis; de laicis*, parut en 1941. L'auteur annonce son *De matrimonio in iure ecclesiastico orientali*, livre qu'il sera utile de se procurer dès qu'il aura paru.

Joseph-H. LEDIT.

HISTOIRE

Oscar HALECKI: *The Limits and Divisions of European History*. — New-York, Sheed and Ward 1950. 242 pp., 20,5 cm.

EN 1923, parlant devant le V^e Congrès international des Sciences historiques de Bruxelles, le prof. Oscar Halecki présenta un premier travail sur *l'Histoire de l'Europe orientale, sa division en époques, son milieu géographique et ses problèmes fondamentaux*. Depuis lors, ses études sur l'histoire de l'Europe, envisagée dans son ensemble, se sont multipliées, et il est devenu une des premières autorités internationales en la matière. Aujourd'hui, il présente au public, dans cet ouvrage extraordinairement dense, le résumé de trente ans d'études. La documentation est complète. Il est rare de rencontrer un historien aussi familier avec la pensée scientifique de tous les pays dont il aborde l'étude; peut-être est-il unique sous ce rapport.

Il doit sans doute beaucoup à Toynbee, Dawson et de Reynold, mais sa pensée, toujours très personnelle, est appuyée sur vingt-sept pages serrées de notes et de références. Elle est aussi profonde que nuancée, et c'est pourquoi il serait injuste de la résumer, car il faudrait des pages pour en discuter certains aspects. Il n'accepte pas la division classique en histoire ancienne, moyen âge, histoire moderne et contemporaine. Il parle plutôt d'époques méditerranéenne, européenne, atlantique. Dans l'époque européenne, il discerne avec beaucoup de précision et de nuance les phases de transition. Il place la Russie moscovite eu Eurasie plutôt qu'en Europe, mais accepte la Russie blanche et l'Ukraine dans l'Europe orientale. On lira avec émotion la page magnifiquement éloquente qu'il a écrite sur les rapports entre le christianisme et la civilisation européenne (p. 51).

Joseph-H. LEDIT.

HISTOIRE NATIONALE

Jean BRUCHÉSI: *Rameau de Saint-Père et les Français d'Amérique*. — Montréal, Éditions des Dix, 1950. 60 pp., 23,5 cm.

FIGURE ATTACHANTE d'un Français trop ignoré, qui adopta notre peuple en 1850. Ému de notre survivance, Rameau fouille les archives, écrit *la France aux colonies*, puis vient voir le Canada, l'Acadie, la Nouvelle-Angleterre et la Louisiane. Après quoi, il publie son chef-d'œuvre, *Une colonie féodale*, sur l'Acadie, qui l'a mordu au cœur. Bien reçu partout, il saisit nos problèmes et il s'attache un groupe de correspondants parmi notre élite, nos meilleurs chefs religieux et civils, qu'il ne se gêne pas de reconforter. De 1859 à 1899, il nous adjure de ne plus émigrer, mais de conquérir le Nord, l'Outaouais et l'Ouest. Ses conseils — d'être plus sociaux et moins politiciens — n'ont

pas vieilli. A ses correspondants, de Garneau à L.-O. David, de Mgr Guigues à Mgr Bégin, il prêche la colonisation pour contrebalancer l'immigration anglaise. Il est un Jean Talon de désir, jusqu'à vouloir nous expédier, deux siècles en retard, des milliers de colons de France, et même jusqu'à faire acheter par des sous-criteurs français un large sol dans Pontiac.

M. Bruchési condense les lettres de Rameau et cinq cents lettres de Canadiens à Rameau. C'est une petite histoire de quarante ans, féconde en jérémiades qui s'attiraient comme réponse: Accordez-vous donc, bâtissez-vous au lieu de vous démolir! Semeur de confiance en nous-mêmes, Rameau devra revivre chez nous, dans ses livres magnifiques et dans quelques noms de rues et de paroisses. Félicitons M. Bruchési de son beau rappel historique, vivant et fécond.

Alexandre DUGRÉ.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Robert de VLEESCHAUWER: *L'Organisation professionnelle de l'économie*. — Paris, Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, et Bruxelles, M. Weissenbruch, 1950. 466 pp., 24 cm. Prix: 275 fr. belges.

CET OUVRAGE traite de l'organisation professionnelle de l'économie en Belgique seulement; mais ce sujet précis est étudié à fond, en détail, d'une façon exhaustive pourrait-on dire. Dans une première partie, l'A. décrit, analyse et juge les tendances, les projets et les réalisations d'organisation professionnelle depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'à la loi belge du 20 septembre 1948 « portant organisation de l'économie », loi qu'il approuve dans son principe, à savoir la participation des travailleurs aux institutions professionnelles en vue de réaliser la démocratie économique, mais qu'il condamne dans la façon dont elle subordonne entièrement à l'État l'activité professionnelle organisée.

Toute la seconde partie est consacrée à l'exposé et à la défense juridique et philosophique d'un « Avant-Projet de Loi d'Organisation professionnelle de l'Économie ». La lecture en est fort instructive et reconfortante. L'A. s'y prononce résolument en faveur d'un système d'organisation professionnelle de droit public, c'est-à-dire d'une organisation professionnelle « planifiée », obligatoire, dotée du maximum d'autonomie compatible avec l'intérêt général, ayant son droit propre et se dressant contre l'ingérence de l'État dans la gestion des intérêts économiques. A son avis, seul un tel système est susceptible de permettre une réduction véritable des difficultés sans cesse grandissantes de l'économie contemporaine; seul il pourrait constituer une transaction salutaire entre les inconvénients résultant du dirigisme étatique et ceux qui proviennent du libéralisme économique total, devenu désormais impraticable.

Sans jamais y faire allusion, c'est bien l'organisation professionnelle corporative des encycliques que l'A. défend avec tant de compétence et d'ardeur. Son témoignage favorable n'en est que plus précieux.

Richard ARÈS.

Jean LALOUP et Jean NÉLIS: *Communauté des hommes*. — *Initiation à l'Humanisme social*. — Paris, Casterman, 1950. 330 pp., 19 cm.

OEUVRE DE PIONNIERS et de précurseurs, ce livre tente de faire le pont entre l'enseignement de la littérature et celui des questions sociales. Professeurs d'humanités, les deux auteurs se sont un jour posé la question: « Dans un monde transformé par la technique et traversé de courants communautaires, les humanités jouent-elles encore leur rôle séculaire? » Et leur réponse a été la suivante: « Si elles prétendent le jouer avec autant de fruit que par le passé, elles doivent se transformer d'urgence ou, plus exactement, se rajeunir, car, chose étonnante, la plupart des modifications requises par notre époque appellent un retour aux antiques disciplines. »

Et les deux professeurs de travailler à un tel rajeunissement des humanités classiques, d'abord dans leur propre classe, en accordant une plus large place aux problèmes sociaux contempo-

rains, puis par la publication de cet ouvrage, ni manuel scolaire, ni précis de sociologie, mais livre à la fois de lecture et d'étude, livre d'initiation à l'humanisme social.

Leur ouvrage me paraît une réussite. Il n'a rien de l'austère manuel d'économie sociale, et pourtant les notions fondamentales y sont. Il n'est pas non plus une histoire de la littérature, et pourtant il donne de la littérature contemporaine une vision nette et complète dans les deux chapitres intitulés: « La littérature nouvelle » et « L'humanisme nouveau ». La troisième partie constitue en outre une excellente initiation aux problèmes communautaires d'aujourd'hui, présentés sous les titres suivants: accession au travail, participation à l'économie, accession à la culture, accession à la vie de l'État, accession à la vie de l'Église.

En somme, un heureux essai d'adaptation des humanités classiques aux tendances et aux exigences fondamentales de notre époque.

Richard ARÈS.

Abbé Élie GAUTIER: **La Dure Existence des paysans et des paysannes.** — 1950, 180 pp., 25 cm. Un siècle d'indigence. — 1950, 170 pp., 25 cm. En vente chez l'auteur, 233, rue de Vaugirard, Paris (XV*).

DEUX VOLUMES d'une enquête serrée, portant le même sous-titre: *Pourquoi les Bretons s'en vont.* Histoire sombre de la pauvreté navrante d'un peuple. Botrel et Brizeux n'ont pas tout chanté ni tout dit sur le pays d'Armor, poétique mais famélique. Les lits clos sont une horreur, et les sabots qui font toc-toc font mal aux pieds. En dépit d'une forte natalité, la population des Côtes-du-Nord a baissé de 115,000 par l'émigration, entre 1866 et 1946. Question de misère, absolument. Habitation malsaine, sans planchers, sans eau courante, souvent pièce unique attachant à l'étable, cour malpropre, sous-alimentation, travail long, dur et sale à la faucille et à la bêche, pour bien peu de revenus. Les filles qui peinent aux champs rêvent d'échanger leurs sabots pour des souliers, et la Bretagne pour Paris. L'auteur rapporte fidèlement des témoignages innombrables. On ne s'étonne plus que le communisme y morde malgré la foi bretonne, et que l'émigration lance jusque chez nous ces bons pauvres, ces vaillants, que nous ferons bien d'accueillir et de placer, pour qu'ils nous restent, le plus bretons possible et canadiens au plus tôt.

Alexandre DUGRÉ.

LITTÉRATURE

Frère ROBERT, E. C.: **Les Astres et les Lettres.** — Montréal, Les Éditions Chantecler, 1950. 248 pp., 20 cm.

CE LIVRE est « un traité d'astronomie ». L'auteur fait bien de commencer par nous le dire. Rien de superflu, croyez-moi, dans le petit livre; pas même ce soin préliminaire. Car en le feuilletant, dans la hâte du premier contact, au débâillé, l'on se croirait plutôt en présence d'une anthologie: le ciel et les astres et la terre chantés par les poètes. C'est cela vraiment, et autre chose encore: un traité rigoureux, une vulgarisation scientifique des jeux de l'infini tels qu'ils s'ébattent dans l'espace, effroi de Pascal. Vulgarisation, à la portée de tous, qui gagne de nous être offerte par un artiste oublieux de ce qu'il est: poète et savant. Grâce à ce prestige, combien les étoiles nous deviennent plus accessibles! Elles nous arrivent

...comme des fleurs tombant à flots d'une urne (Hugo).

Est-ce assez plaisant de se promener sur l'écliptique comme sur un boulevard bordé de rimes en fleurs! Ou de se familiariser avec les densités planétaires et les multiples rotations tout en grignotant Hugo, Chateaubriand, Lamartine ou Hérédia! Et la lune, donc! nous entraînerait trop loin...

Un regret, pour finir. Si, à l'âge où j'aurais pu encore gober quelque science, on m'avait mis pareil manuel entre les mains, je bégayerais moins aujourd'hui dans mes tentatives d'épeler la somptueuse nature. Les instruments nous faisaient alors tellement défaut!... Et j'arrive bien en retard à découvrir que, le soir,

*L'horizon tout entier s'enveloppe dans l'ombre,
Et le soleil mourant, sur un ciel riche et sombre,
Ferme les branches d'or de son rouge éventail.*

Ces vers ne sont pas de moi, mais de Hérédia cité par l'auteur.

J.-Louis LAVOIE.

Maison Bellarmin.

AVRIL 1951

L'EAU QUI PENSE A VOTRE FOIE

CÉLESTINS



Huit adultes sur dix ont un foie fatigué, encombré, donc déficient. Va-t-il falloir comme tant d'autres vous astreindre à un régime « triste »?

Inutile, si vous prenez la régulière précaution et si agréable de votre VICHY CÉLESTINS quotidien.

Son action spécifique, bien connue, stimule les multiples fonctions du foie, exerce un effet des plus salutaires sur le système digestif en général, et constitue un excellent diurétique. Demandez l'avis de votre médecin.

Pour être "bien",
buvez **Vichy!**
CÉLESTINS

EAU MINÉRALE NATURELLE PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS

RECOMMANDÉE PAR LE CORPS MÉDICAL DANS LE MONDE ENTIER

Méfiez-vous des imitations!!!
Exigez « CÉLESTINS »

« Le temple de la lumière »

TOUS LES ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES

Strictement en gros

UNE EXPÉRIENCE
DE 50 ANNÉES AU SERVICE

des

Communautés

Propriétaires

Architectes

Entrepreneurs



BEN BÉLAND, Président
JEAN BÉLAND, Ing. P., sec.-trés.

7152, boulevard Saint-Laurent Montréal
GR. 2465*

BIOGRAPHIE

Maria WINOWSKA: **Le Père Maximilien Kolbe, le fou de Notre Dame.** — Paris, Bonne Presse, 1950. 282 pp., 18.5 cm.

« **Q**ELLE SALE BÊTE que l'homme! » Et l'A. de répondre: « Si je vous montrais quelqu'un qui a demandé de mourir à la place d'un autre, bagnard comme lui! » A Auschwitz, pour chaque évadé, vingt otages sont condamnés à mourir de faim et de soif. Pour permettre à l'un des condamnés de revoir sa femme et ses enfants, le P. Maximilien Kolbe, franciscain, demande la permission de mourir à sa place. Couronnement d'une vie toute donnée à propager la gloire de l'Immaculée. Journaliste scientifique, doué pour la stratégie militaire, il met son talent et sa vie au service de la Vierge.

A tous ceux qui doutent de l'homme, de la puissance de la grâce, du don total auquel est appelé le prêtre, l'A. dédie *le Fou de Notre Dame*.

Simon DAVIS.

L'Immaculée-Conception,
Montréal.

LIVRES POUR ENFANTS

HERGÉ: **Au pays de l'Or noir.** — Tournai et Paris, Éditions Casterman, 1950. 64 pp., 30.5 cm. Prix: \$1.75.

TINTIN ET MILOU rentrent du pays de l'huile. Commencé en 1939, interrompu par la vraie guerre, le 10 mai 1940, leur voyage s'achève en nous évitant une autre guerre toujours possible. La popularité de Tintin est étonnante. Nos bibliothèques enfantines ont dû renouveler plusieurs fois leurs collections mises en lambeaux par de trop ardents lecteurs. De graves sociologues se jettent chaque semaine avec avidité sur la revue *Tintin* pour se régaler des aventures où brillent l'extraordinaire petit détective et son inséparable Milou.

Pourquoi ce succès, qui en Belgique et en Suisse dure depuis vingt-deux ans? Variété des couleurs, rapide succession des péripéties. Hergé passe du triomphe au malheur, avec le sans-gêne des enfants pour qui la joie et les larmes voisinent sans amour-propre. Tintin est jeune, il fait rire. Nous avons tous besoin de nous sentir jeunes et de rire. Hardiesse et bonne humeur nous reposent joyeusement tout le long des récits. Dans *l'Or noir*, messieurs Dupont et Dupond se heurtent au mystère des mirages, le prince Abdallah exaspère les visiteurs de son père, le puissant émir Mohammed Ben Kalish Ezab, Juifs et Arabes s'emparent tour à tour de Tintin, le capitaine Haddock se fâche et le bon monsieur Trython Tournesol analyse le comprimé n° 14 que vous voudrez bien ne pas utiliser contre les maux de tête.

John CONNELL: **Retour à l'Île au trésor.** — Collection « Le rameau vert ». Tournai et Paris, Casterman, 1950. 142 pp., 19 cm.

L'ÎLE AU TRÉSOR, maintenant film célèbre, a provoqué la fondation d'un bon nombre de clubs. Les jeunes trouveront ici la suite du film. L'odieux pirate John Long s'est enfui au moment où on retrouvait quelques miettes de trésor. Vingt-cinq ans passent; le fils de Jim Hawkins rentre à la maison, quand il entend l'air qu'il siffle repris dans le bois par une grosse voix d'homme... Même atmosphère que *l'Île au trésor*: pirates, tempêtes, cris stridents du perroquet Flint; un récit écrit avec du sang, de l'or et beaucoup de courage.

Jeanne CAPPE: **Cendrillon et autres contes de Perrault.** — Collection « L'âge d'or ». Tournai et Paris, Casterman, 1950. Album de 32 pp., 30.5 cm.

LES ÉDITIONS CASTERMAN viennent d'éditer une fois de plus une merveille de délicatesse et de bon goût, *Cendrillon*. Jeanne Cappe est restée fidèle aux contes de Perrault, et son récit si simple facilitera la tâche des mamans. J. L. Huens accompagne le récit d'aquarelles lumineuses comme les fées dont il peint les bontés et la grâce.


Paul RACINE.

Villa Manrèse,
Québec.

A VOTRE SERVICE

FIDUCIAIRES
DE LA CITE ET DU DISTRICT DE
MONTREAL
LIMITÉE

**EXÉCUTEURS
TESTAMENTAIRES
ADMINISTRATEURS**



**AGENTS
FINANCIERS
FIDUCIAIRES**

262 RUE ST-JACQUES OUEST, MONTREAL-1 PL. 3834

Lucien Robillard
ARCHITECTE
3798, RUE CARTIER

Architecte du Centre paroissial de l'Immaculée-Conception

Table de Dix ans

Un exemplaire \$0.25

Un exemplaire relié 1.35

Ajoutez 5 sous pour la poste

Le Centre paroissial de l'Immaculée-Conception
repose sur 109 pieux-caissons Franki

DEMANDEZ NOTRE BROCHURE EXPLICATIVE

**FRANKI COMPRESSED PILE CO.
OF CANADA LIMITED**

4911, chemin de la Côte-des-Neiges 168 Richmond Street West
MONTREAL TORONTO
Tél.: EX dale 5340 Tel.: EM pire 4-4614



*Achète
BIEN
qui achète
chez*

**MAGASIN A
RAYONS :**
865 est, rue
Sainte-Catherine

Dupuis Frères
LIMITÉE
MONTREAL

Comptoir postal :
780, rue Brewster

Succ. magasin pour hommes :
Hôtel Windsor

TÉL. FALKIRK 1115
ÉCHANGE PRIVÉ

Charbonneau
Limité

Fabricants de
BISCUITS
CONFISSERIES
et
PÂTES ALIMENTAIRES

■

1800, RUE NICOLET
MONTREAL

Pour les meilleurs
MATÉRIAUX

de
CONSTRUCTION
et
D'ISOLATION

Appelez

LA SALLE
BUILDERS SUPPLY LIMITEE

159, rue Jean-Talon Ouest

CA. 5721

La Saubegarde

♦♦♦

Actif :

\$21,400,000

Assurances en vigueur :

\$124,500,000

protégeant

85,000 assurés

♦♦♦

Assurances sur la vie

sous toutes les formes

NOUVELLE ÉMISSION

LA CONGRÉGATION DES FILLES DE LA SAGESSE

(Incorporée en vertu d'une loi de la Législature de la province de Québec)

\$2,100,000

d'obligations première hypothèque, série « A » 3% - 3½%

Datées du 1^{er} février 1951

Echéant du 1^{er} février 1952 au 1^{er} février 1961 inc.

Capital et intérêts semestriels (1^{er} février et 1^{er} août) payables en monnaie légale du Canada, à toutes les succursales d'une banque à charte au Canada. Droit de rachat, total ou partiel, au pair (100) plus les intérêts courus, à toute date d'échéance des intérêts, sur préavis de trente (30) jours. Titres à coupons avec privilège d'immatriculation quant au capital. Coupures de \$100, \$500 et \$1,000.

Fiduciaire: Société d'Administration et de Fiducie, Montréal

Conseillers juridiques: M^{re} Gaston Vincent, C. R., Ottawa, Ont., M^{re} André Charron, avocat, Montréal, P. Q.

Placement autorisé pour les Compagnies d'Assurance enregistrées en vertu de la Loi des Compagnies d'Assurance Canadiennes et Britanniques, 1932, et de ses amendements.

L'EMPRUNTEUR: Incorporées en vertu d'une loi de la Législature de la province de Québec (58 Victoria, chapitre 92, 1895), les Filles de la Sagesse s'établirent au Canada, à Montfort, P. Q., en 1884. Ces religieuses font partie de la communauté des Filles de la Sagesse dont la fondation, en France, date de l'année 1703, et dont les 5,000 membres sont répartis en France, Belgique, Italie, Suisse, Hollande, Angleterre, Danemark, Afrique du Sud, Etats-Unis, Haïti, Colombie, Congo-Belge, Madagascar et Canada.

GARANTIES: Cet emprunt fait partie d'une émission autorisée au montant de \$2,400,000 dont la première tranche, série « A », est présentement émise. Le remboursement de ces obligations est garanti par une première hypothèque sur un couvent de la corporation, situé à Dorval, P. Q., et par une première hypothèque sur l'hôpital des religieuses actuellement en construction à Ottawa. « Les Filles de la Sagesse d'Ontario », corporation civilement constituée par lettres patentes émises par la province d'Ontario le 16 février 1932, dont les membres font partie de la même congrégation religieuse, sont intervenues à l'acte de fiducie pour se porter garantes conjointement et solidairement de cet emprunt par la corporation et pour accorder une première hypothèque sur l'hôpital précité. La valeur réelle des immeubles ainsi hypothéqués sera d'au moins \$4,000,000 une fois les travaux de construction complétés.

APPROBATION DE L'ORDINAIRE: Cet emprunt par voie d'émission d'obligations garanties par une première hypothèque, a reçu l'approbation des autorités diocésaines.

Échéance disponible: 1^{er} février 1961 — \$1,000,000

Prospectus et prix fournis sur demande.

Crédit Interprovincial, Limitée

VALEURS DE PLACEMENT

210 ouest, rue Notre-Dame, Montréal - Tél. LA. 9241

QUÉBEC

MONCTON, N.-B.

OTTAWA, ONT.

"Relations" vous plaît, passez-le à vos amis

11

IMPRIMERIE DU MESSAGER, MONTRÉAL